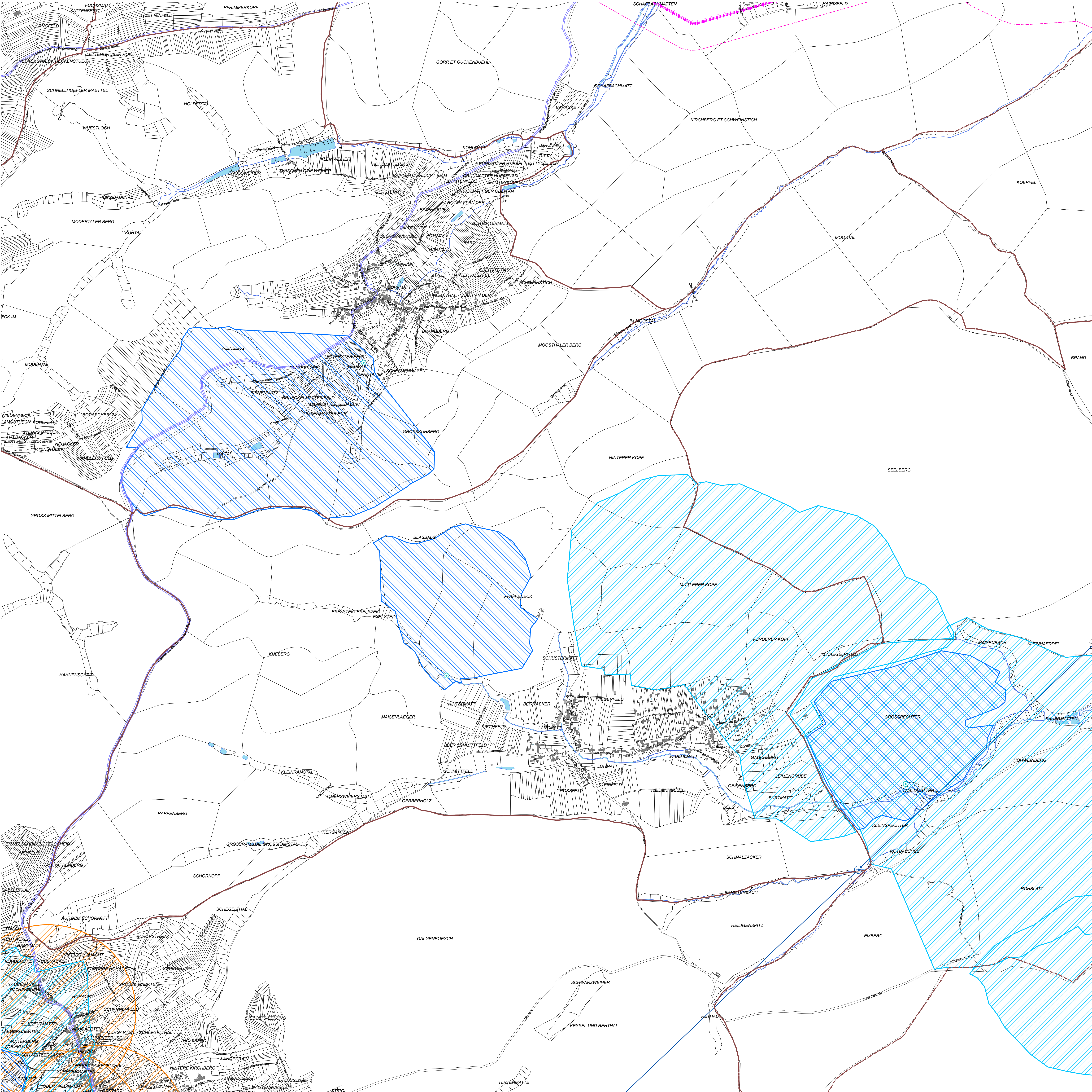


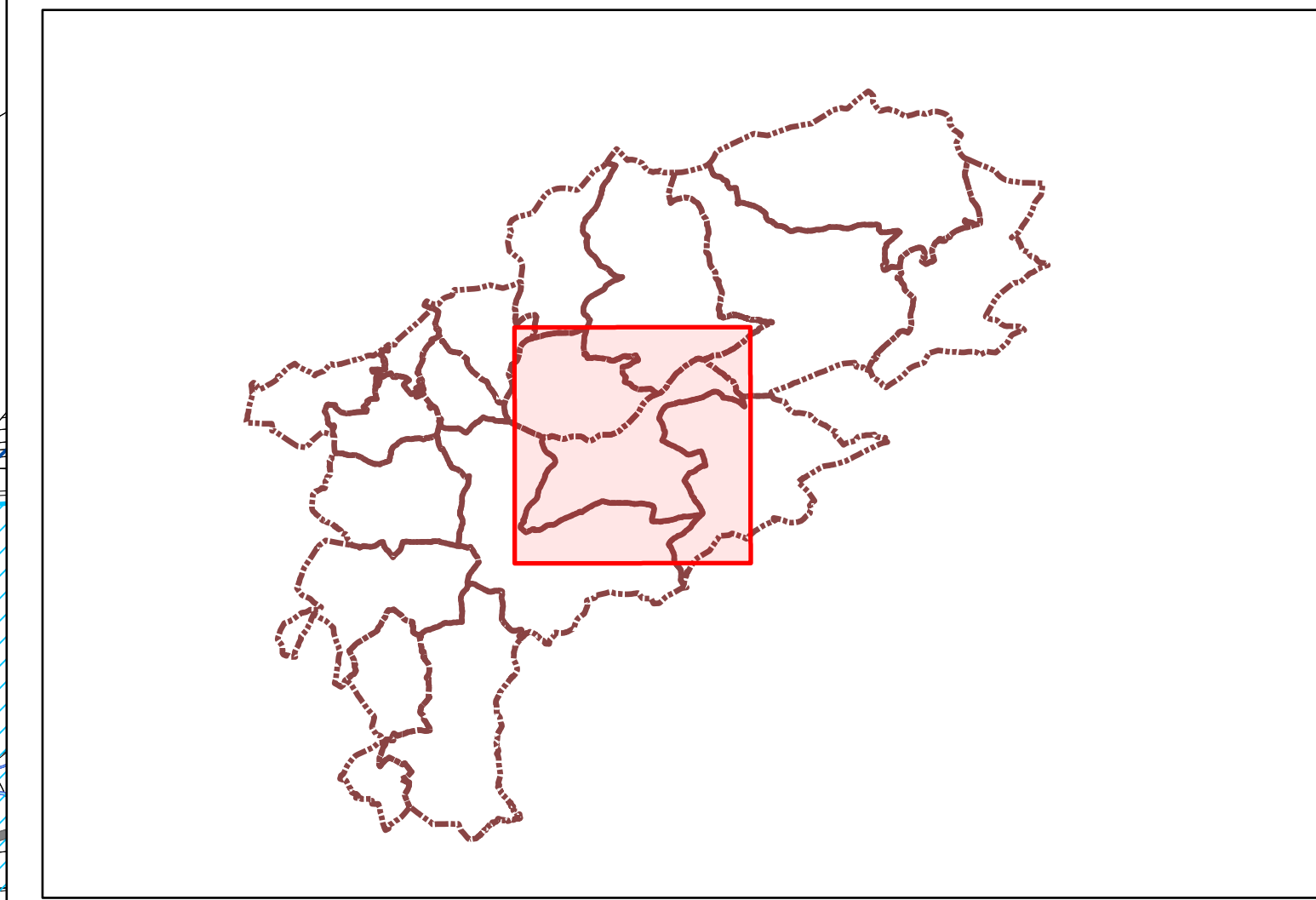


- AC1 - Monuments historiques**
 - monument historique
 - périmètre de protection
- AC2 - Sites inscrits et classés**
 - enceinte du site
- AS1 - Protection des eaux**
 - Périmètre de Protection Rapprochée
 - Périmètre de Protection Eloignée
 - point de captage
- I1 - Construction et exploitation de pipe-line d'intérêt général**
 - zone de passage
- I3 - Canalisations de gaz**
 - zone de passage
 - I3bis - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses
- I4 - Lignes électriques**
 - zone de passage
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels ou miniers**
 - enveloppe des zonages réglementaires
- PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
 - secteur de dégagement
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques**
 - zone d'exploitation
- T5 - Dégagement aéronautique**
 - hauteur de dégagement

Servitudes non représentées sur le plan (données non disponibles)

A5 - Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
EL7 - Servitude attachée à l'alignement des voies nationales, départementales et communales
I1 bis - Construction et exploitation de pipeline
JST1 - Servitude instituée au voisinage des cimetières
JST1 - Servitude de protection des installations sportives
T1 - Servitude relative aux voix ferrées
T4 - Servitude aéronautique de balisage

Les représentations cartographiques des servitudes sont fournies à titre informatif. Elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs.



maître d'ouvrage :

**Communauté de communes
Hanau-La Petite Pierre**

PLUi du Pays de la Petite Pierre

**SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
PLANCHE ERCKARTSWILLER**

PLUi approuvé par délibération du Conseil communautaire
en date du 06/02/2020.

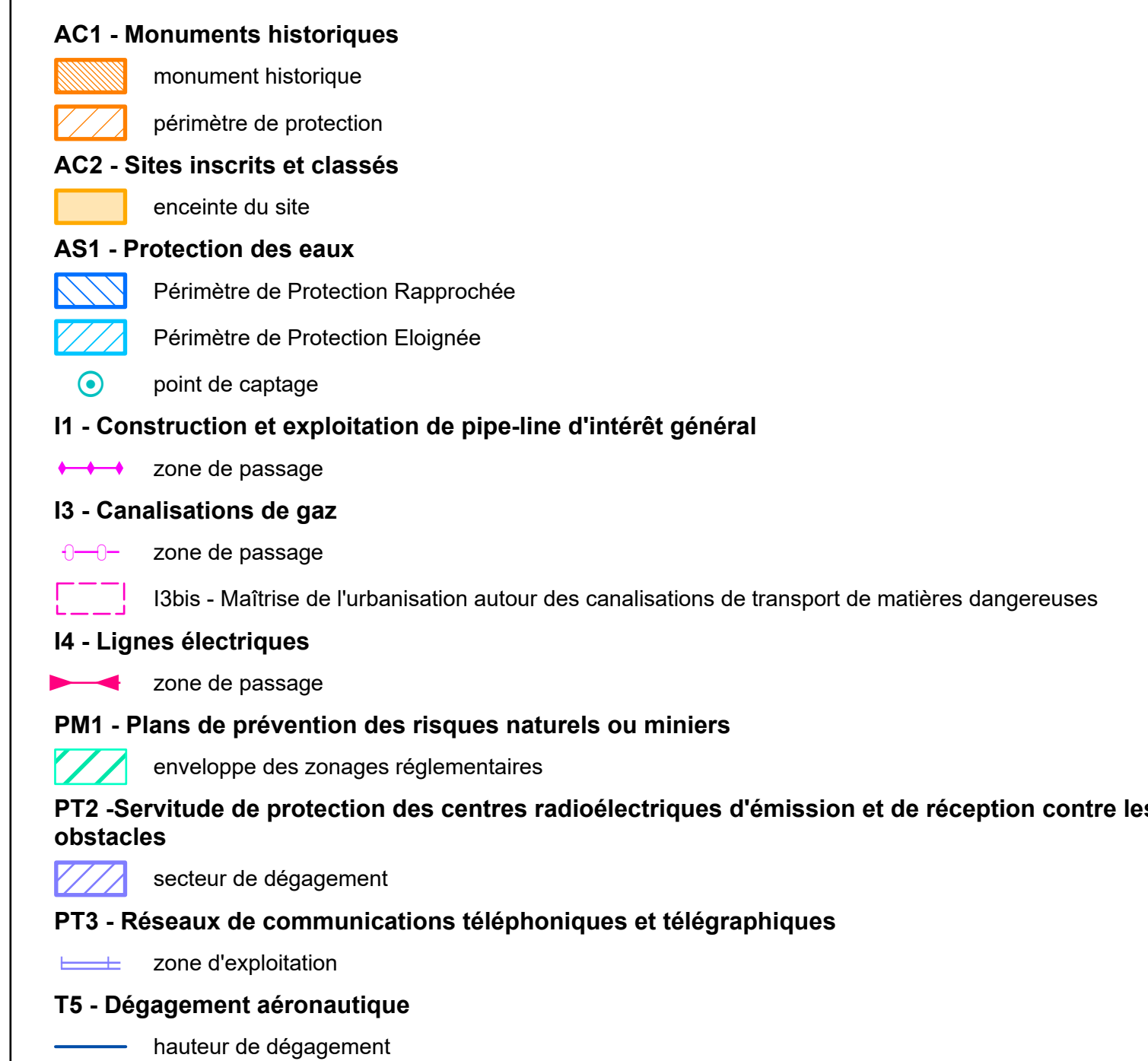
MISE A JOUR DES ANNEXES
Vu pour être annexé à l'Arrêté du Président
en date du 08/11/2022

A Bouxwiller, le
M. Patrick MICHEL, le Président

Le Président
Patrick MICHEL

conduite d'études :
OTE Ingénierie

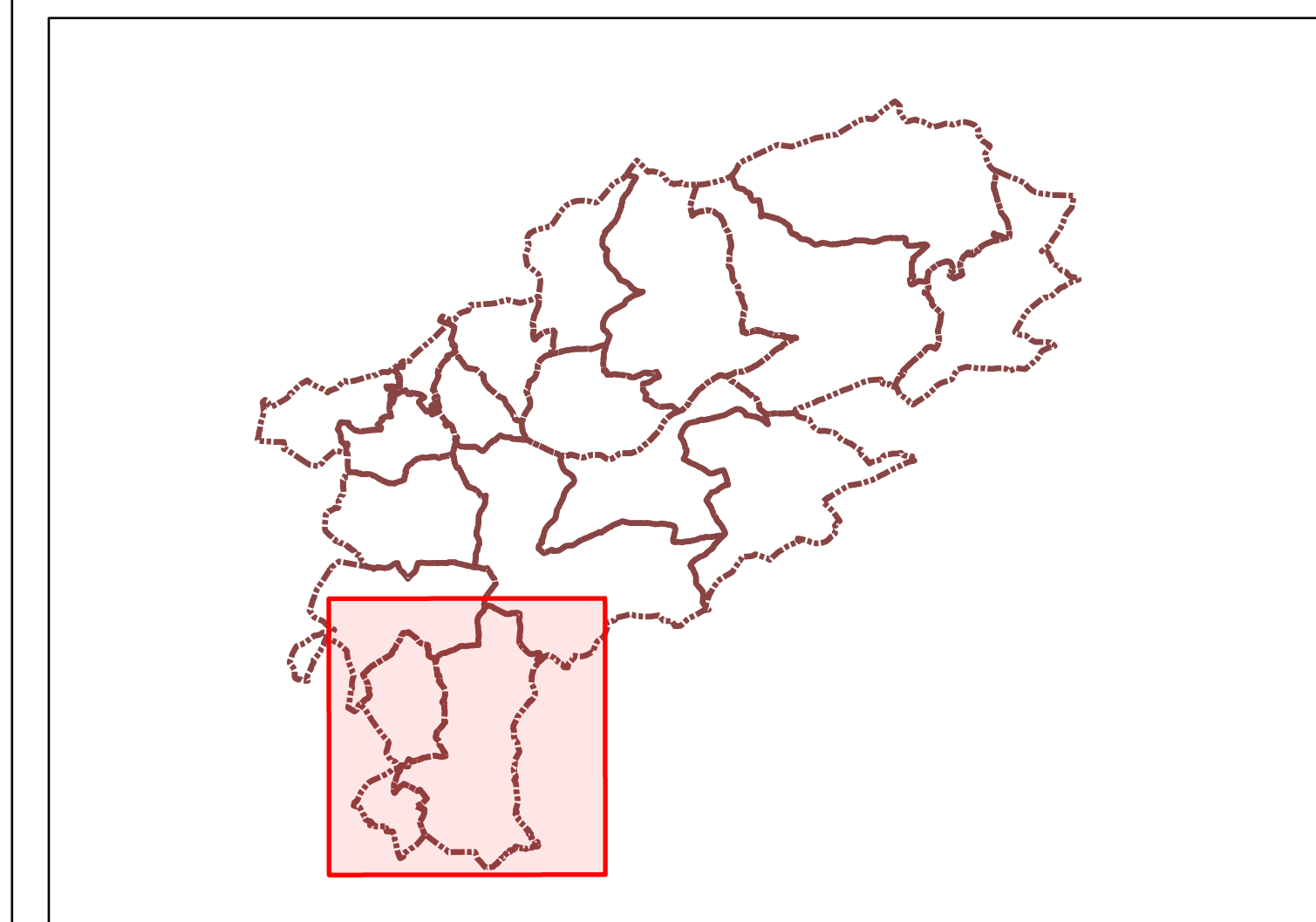
1:7 000



Services non représentés sur le plan (données non disponibles)

- A5 - Service attaché aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
- ET - Service attaché à l'alignement des voies nationales, départementales et communales
- LI - Construction et exploitation de pipeline
- NT1 - Service institué au voisinage des cimetières
- JS1 - Service de protection des installations sportives
- T1 - Service relative aux voiries
- T4 - Service aéronautique de balisage

Les représentations cartographiques des services sont fournies à titre informatif. Elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et des services ou des services instructeurs.



maître d'ouvrage :
**Communauté de communes
Hanau-La Petite Pierre**

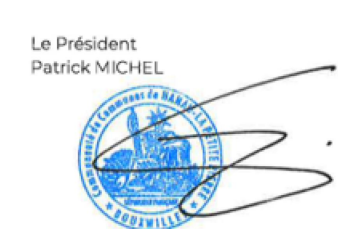
PLUi du Pays de la Petite Pierre

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE PLANCHE ESCHBOURG

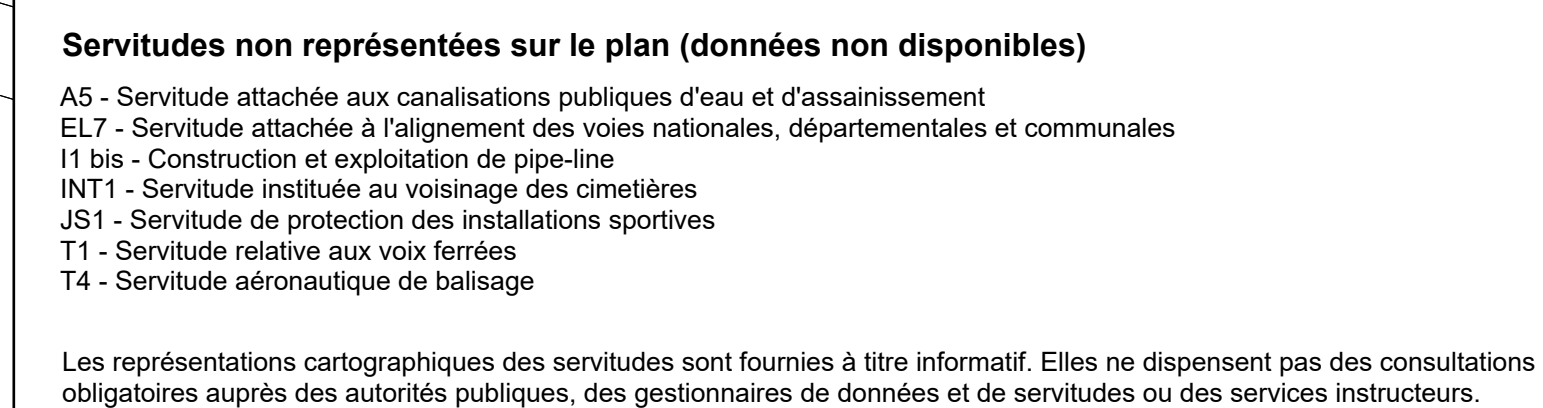
PLUi approuvé par délibération du Conseil communautaire
en date du 06/02/2020.

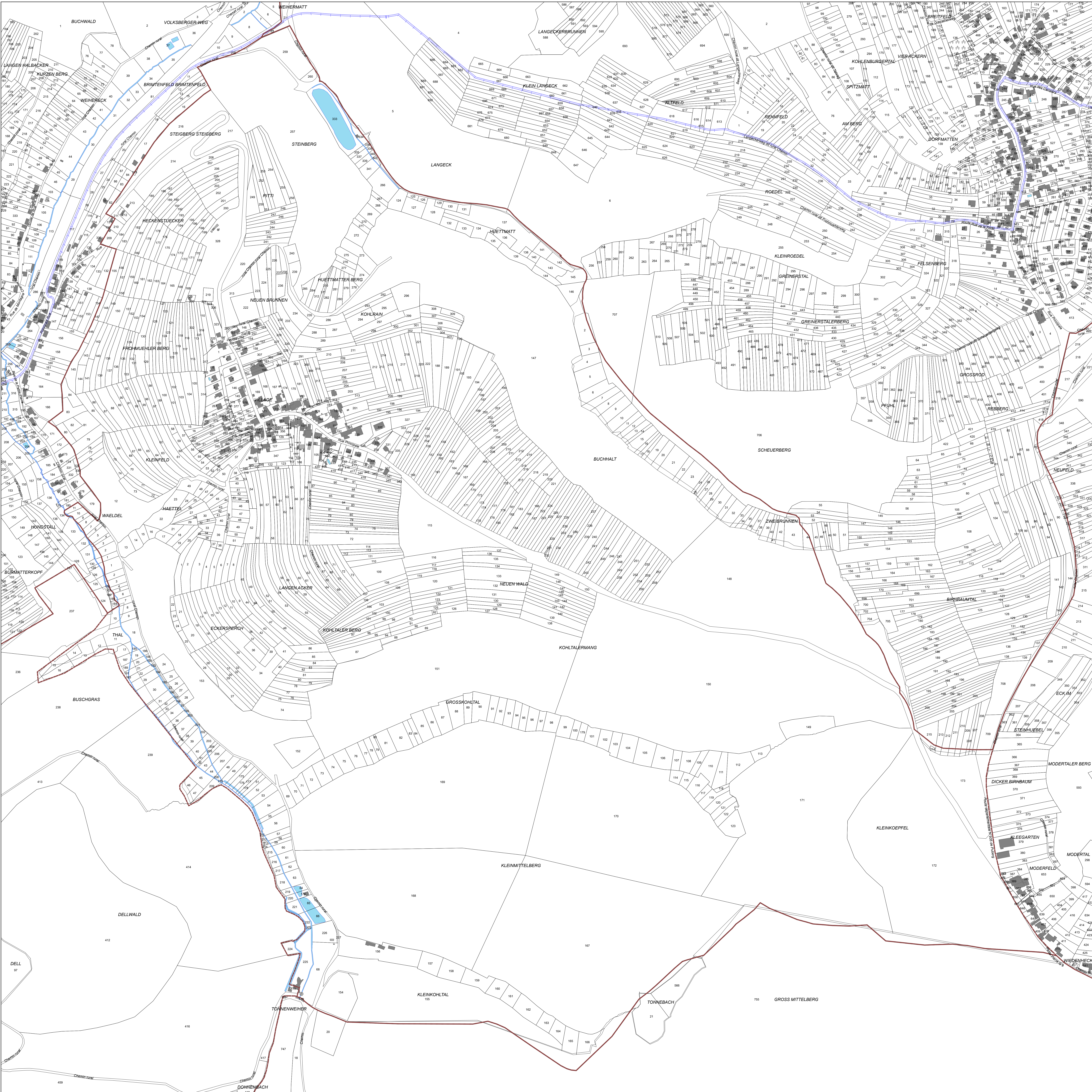
MISE A JOUR DES ANNEXES
Vu pour être annexé à l'Arrêté du Président
en date du 08/11/2022

A Bouxwiller, le
M. Patrick MICHEL, le Président



conduite d'études :
OTE Ingénierie



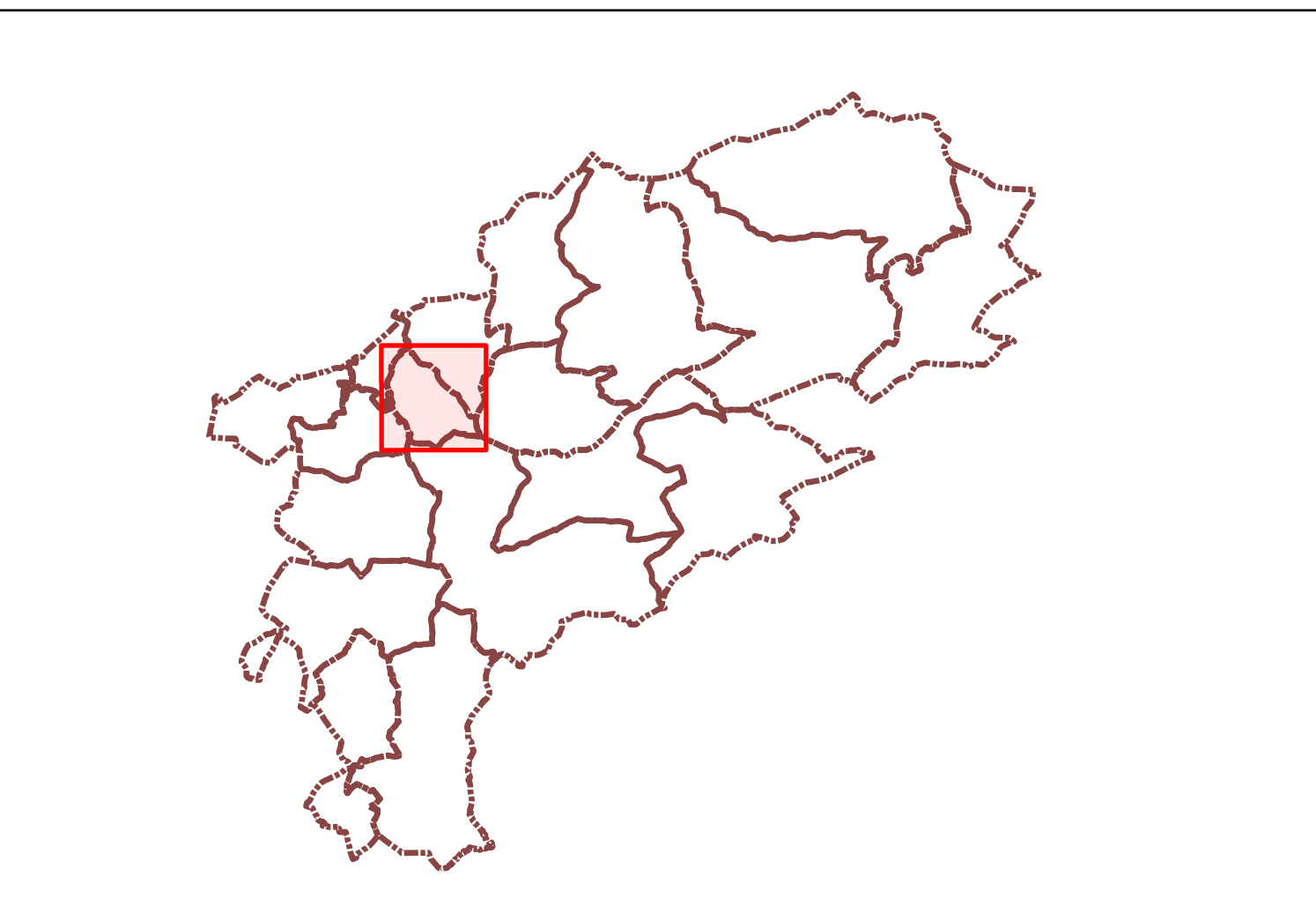


- AC1 - Monuments historiques**
 - monument historique
 - périmètre de protection
- AC2 - Sites inscrits et classés**
 - enceinte du site
- AS1 - Protection des eaux**
 - Périmètre de Protection Rapprochée
 - Périmètre de Protection Eloignée
 - point de captage
- I1 - Construction et exploitation de pipe-line d'intérêt général**
 - zone de passage
- I3 - Canalisations de gaz**
 - zone de passage
 - I3bis - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses
- I4 - Lignes électriques**
 - zone de passage
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels ou miniers**
 - enveloppe des zonages réglementaires
- PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
 - secteur de dégagement
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques**
 - zone d'exploitation
- T5 - Dégagement aéronautique**
 - hauteur de dégagement

Servitudes non représentées sur le plan (données non disponibles)

- A5 - Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
- EL7 - Servitude attachée à l'alignement des voies nationales, départementales et communales
- I1 bis - Construction et exploitation de pipe-line
- INT1 - Servitude instituée au voisinage des cimetières
- JS1 - Servitude de protection des installations sportives
- T1 - Servitude relative aux voix ferrées
- T4 - Servitude aéronautique de balisage

Les représentations cartographiques des servitudes sont fournies à titre informatif. Elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs.



maître d'ouvrage :
**Communauté de communes
Hanau-La Petite Pierre**

PLUi du Pays de la Petite Pierre

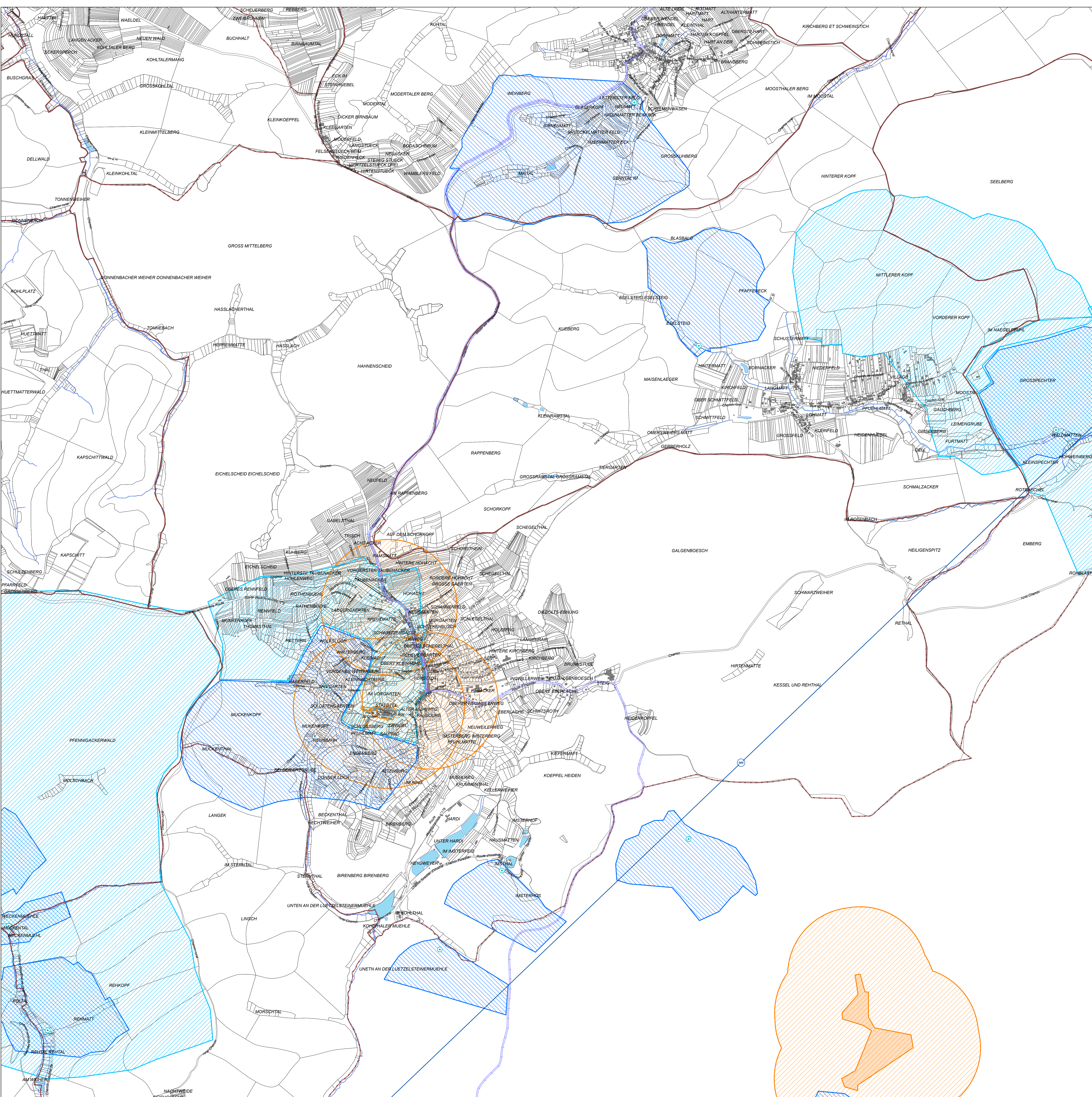
**SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
PLANCHE HINSBOURG**

PLUi approuvé par délibération du Conseil communautaire
en date du 06/02/2020.

MISE A JOUR DES ANNEXES
Vu pour être annexé à l'Arrêté du Président
en date du 08/11/2022

A Bouxwiller, le
M. Patrick MICHEL, le Président



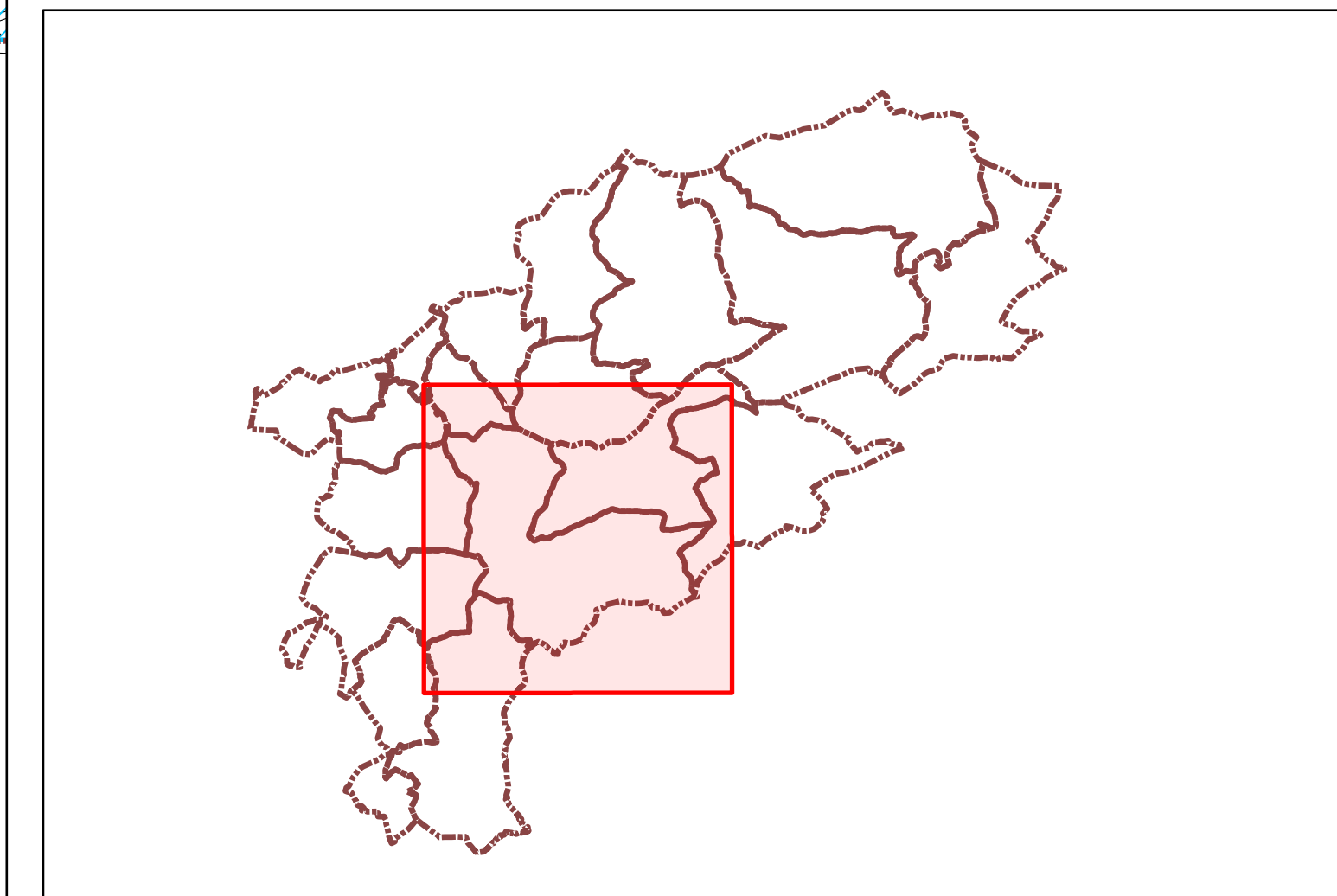


- AC1 - Monuments historiques**
- monument historique
 - périmètre de protection
- AC2 - Sites inscrits et classés**
- enceinte du site
- AS1 - Protection des eaux**
- Périmètre de Protection Rapprochée
 - Périmètre de Protection Eloignée
 - point de captage
- I1 - Construction et exploitation de pipe-line d'intérêt général**
- zone de passage
- I3 - Canalisations de gaz**
- zone de passage
 - I3bis - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses
- I4 - Lignes électriques**
- zone de passage
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels ou miniers**
- enveloppe des zonages réglementaires
- PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
- secteur de dégagement
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques**
- zone d'exploitation
- T5 - Dégagement aéronautique**
- hauteur de dégagement

Servitudes non représentées sur le plan (données non disponibles)

A5 - Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
EL7 - Servitude attachée à l'alignement des voies nationales, départementales et communales
I1 bis - Construction et exploitation de pipeline
INT1 - Servitude instituée au voisinage des cimetières
J51 - Servitude de protection des installations sportives
T1 - Servitude relative aux voies ferrées
T4 - Servitude aéronautique de balisage

Les représentations cartographiques des servitudes sont fournies à titre informatif. Elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs.



maître d'ouvrage :

**Communauté de communes
Hanau-La Petite Pierre**

PLUi du Pays de la Petite Pierre

**SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
PLANCHE LA PETITE-PIERRE**

PLUi approuvé par délibération du Conseil communautaire
en date du 06/02/2020.

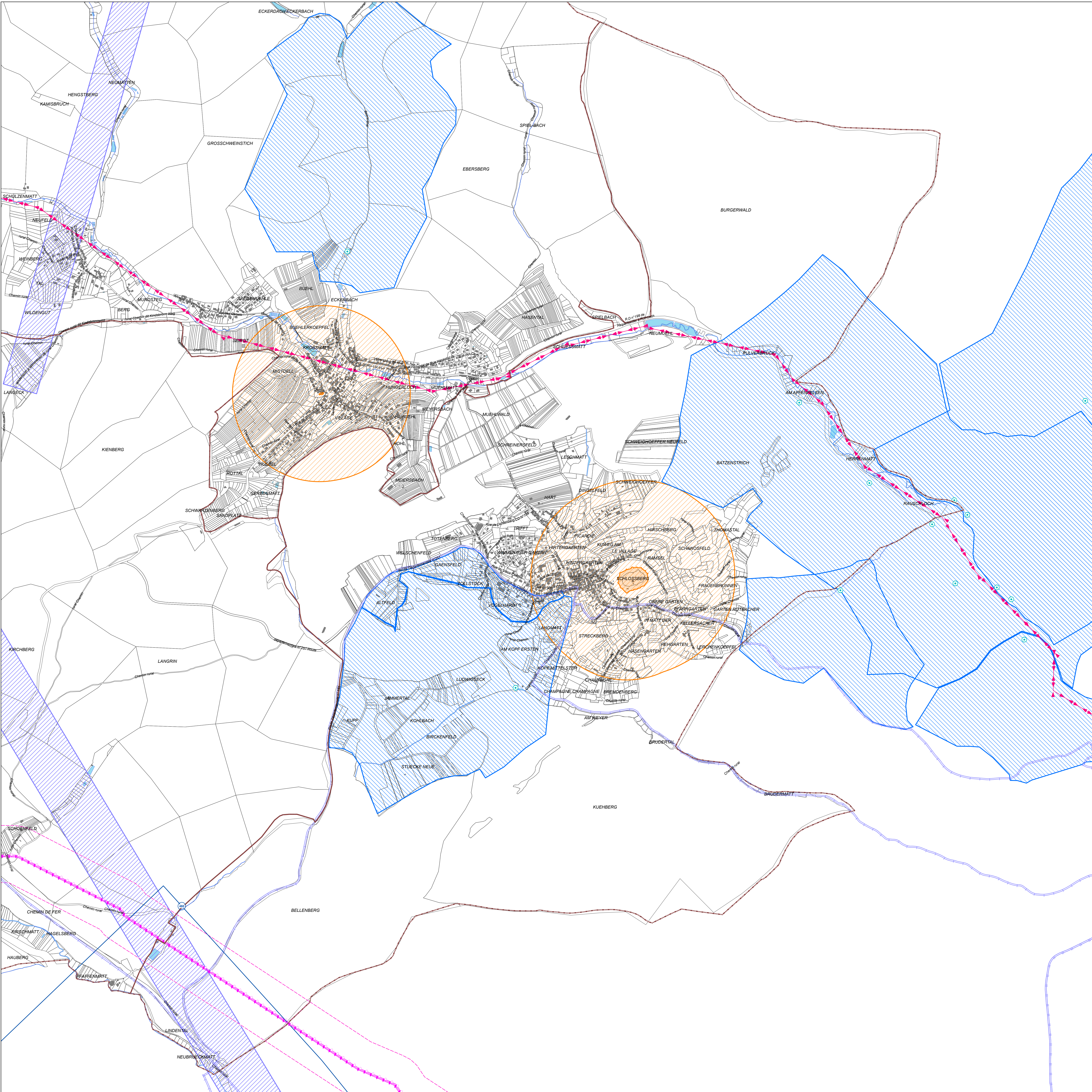
MISE A JOUR DES ANNEXES
Vu pour être annexé à l'Arrêté du Président
en date du 08/11/2022

A Bouxwiller, le
M. Patrick MICHEL, le Président

Le Président
Patrick MICHEL

conduite d'études :
OTE Ingénierie

1:9 000

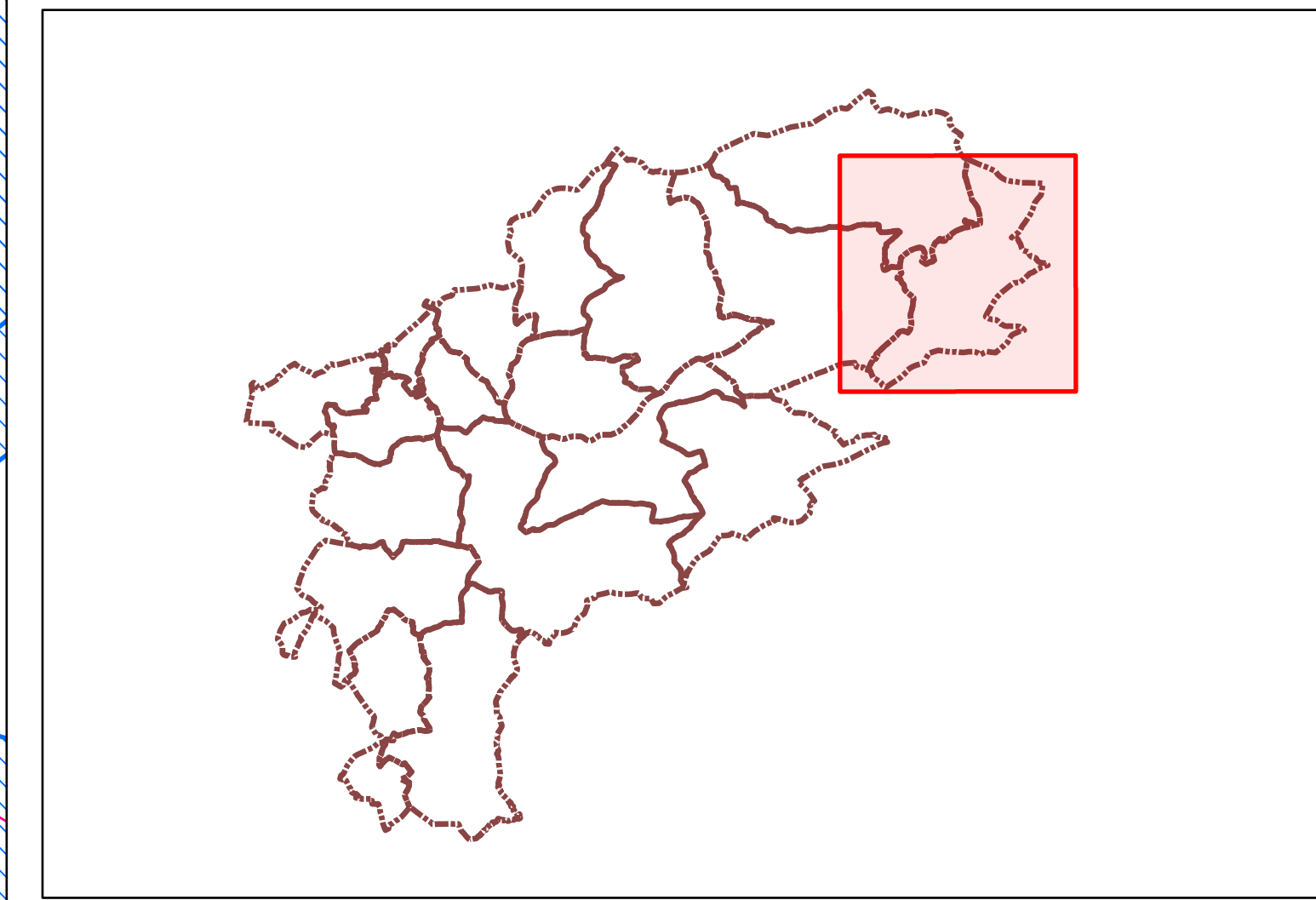


- AC1 - Monuments historiques**
- monument historique
 - périmètre de protection
- AC2 - Sites inscrits et classés**
- enceinte du site
- AS1 - Protection des eaux**
- Périmètre de Protection Rapprochée
 - Périmètre de Protection Eloignée
 - point de captage
- I1 - Construction et exploitation de pipe-line d'intérêt général**
- zone de passage
- I3 - Canalisations de gaz**
- zone de passage
 - I3bis - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses
- I4 - Lignes électriques**
- zone de passage
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels ou miniers**
- enveloppe des zonages réglementaires
- PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
- secteur de dégagement
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques**
- zone d'exploitation
- T5 - Dégagement aéronautique**
- hauteur de dégagement

Servitudes non représentées sur le plan (données non disponibles)

A5 - Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
EL7 - Servitude attachée à l'alignement des voies nationales, départementales et communales
I1 bis - Construction et exploitation de pipe-line
INT1 - Servitude instituée au voisinage des cimetières
JS11 - Servitude de protection des installations sportives
T1 - Servitude relative aux voies ferrées
T4 - Servitude aéronautique de balisage

Les représentations cartographiques des servitudes sont fournies à titre informatif. Elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs.



maître d'ouvrage :

**Communauté de communes
Hanau-La Petite Pierre**

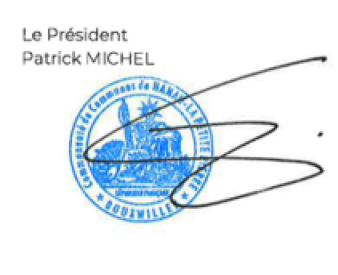
PLUi du Pays de la Petite Pierre

**SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
PLANCHE LICHTENBERG**

PLUi approuvé par délibération du Conseil communautaire
en date du 06/02/2020.

MISE A JOUR DES ANNEXES
Vu pour être annexé à l'Arrêté du Président
en date du 08/11/2022

A Bouxwiller, le
M. Patrick MICHEL, le Président

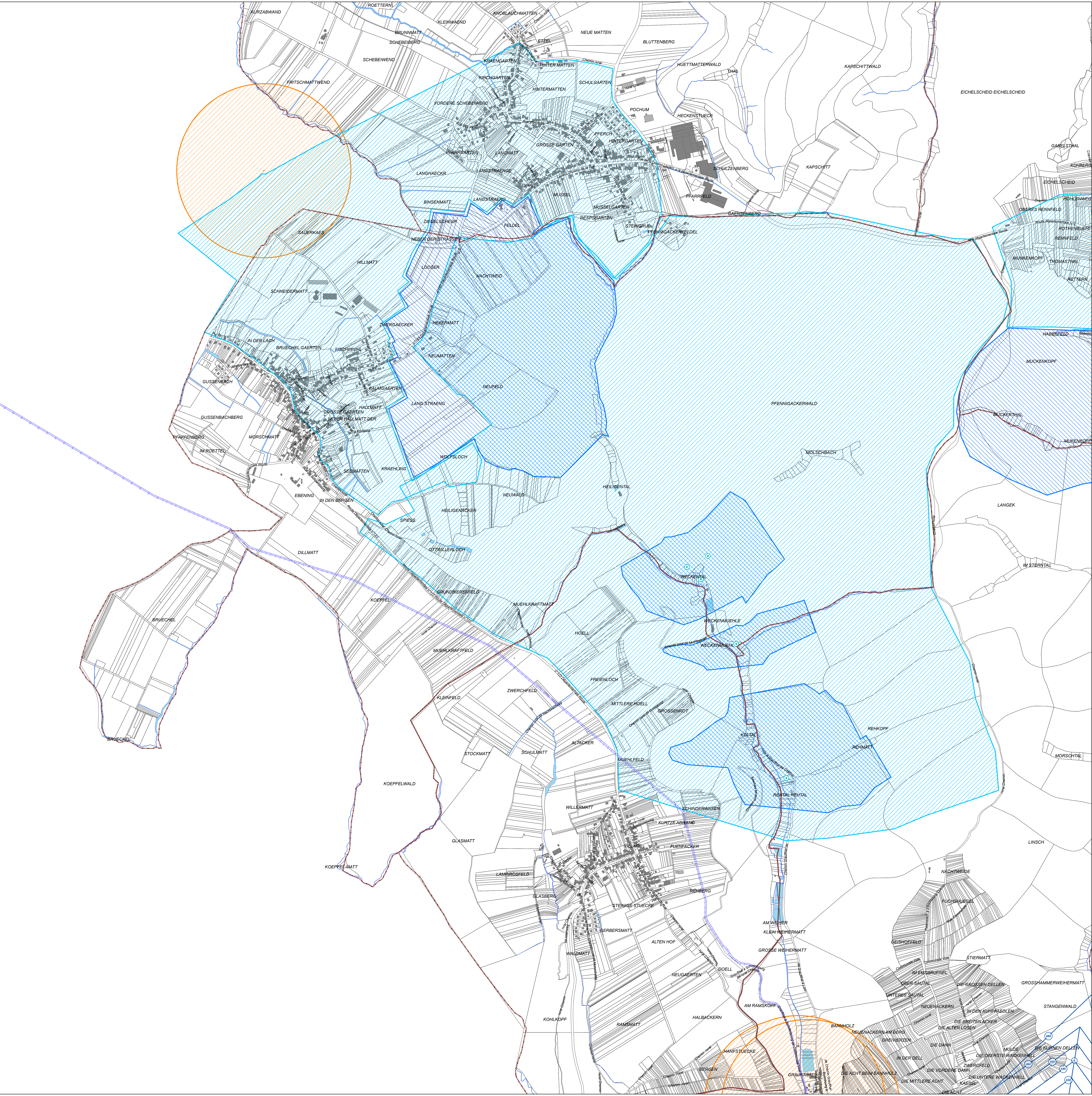


Le Président
Patrick MICHEL

conduite d'études :
OTE Ingénierie



1:7 000

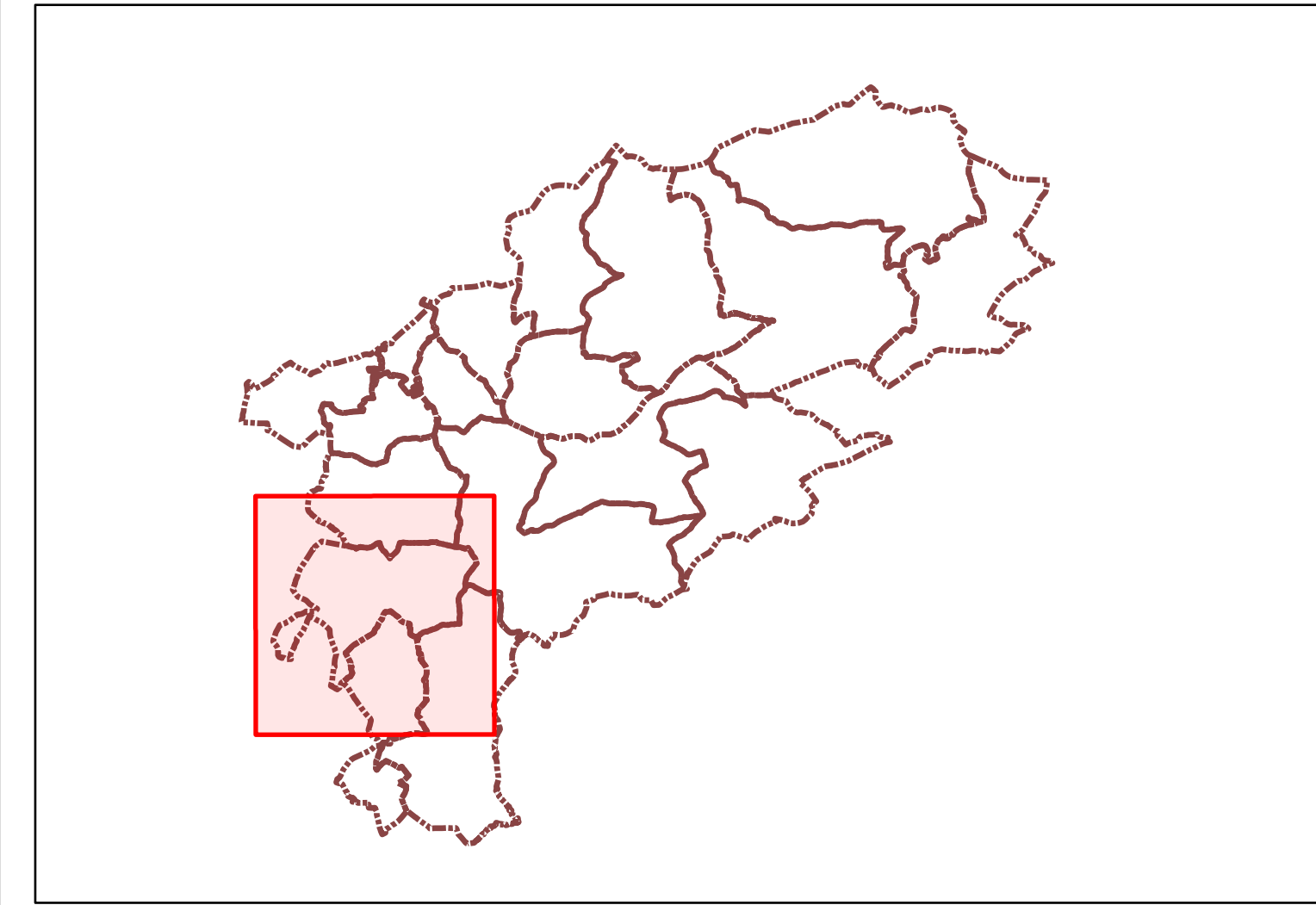


- AC1 - Monuments historiques**
- monument historique
 - périmètre de protection
- AC2 - Sites inscrits et classés**
- enceinte du site
- AS1 - Protection des eaux**
- Périmètre de Protection Rapprochée
 - Périmètre de Protection Eloignée
- I1 - Construction et exploitation de pipe-line d'intérêt général**
- zone de passage
- I3 - Canalisations de gaz**
- zone de passage
 - I3bis - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses
- I4 - Lignes électriques**
- zone de passage
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels ou miniers**
- enveloppe des zonages réglementaires
- PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
- secteur de dégagement
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques**
- zone d'exploitation
- T5 - Dégagement aéronautique**
- hauteur de dégagement

Servitudes non représentées sur le plan (données non disponibles)

A5 - Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
EL7 - Servitude attachée à l'alignement des voies nationales, départementales et communales
I1 bis - Construction et exploitation de pipe-line
INT1 - Servitude instituée au voisinage des cimetières
IS1 - Servitude de protection des installations sportives
T1 - Servitude relative aux voies ferrées
T4 - Servitude aéronautique de balisage

Les représentations cartographiques des servitudes sont fournies à titre informatif. Elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs.



maître d'ouvrage :

**Communauté de communes
Hanau-La Petite Pierre**

PLUi du Pays de la Petite Pierre

**SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
PLANCHE LOHR**

PLUi approuvé par délibération du Conseil communautaire
en date du 06/02/2020.

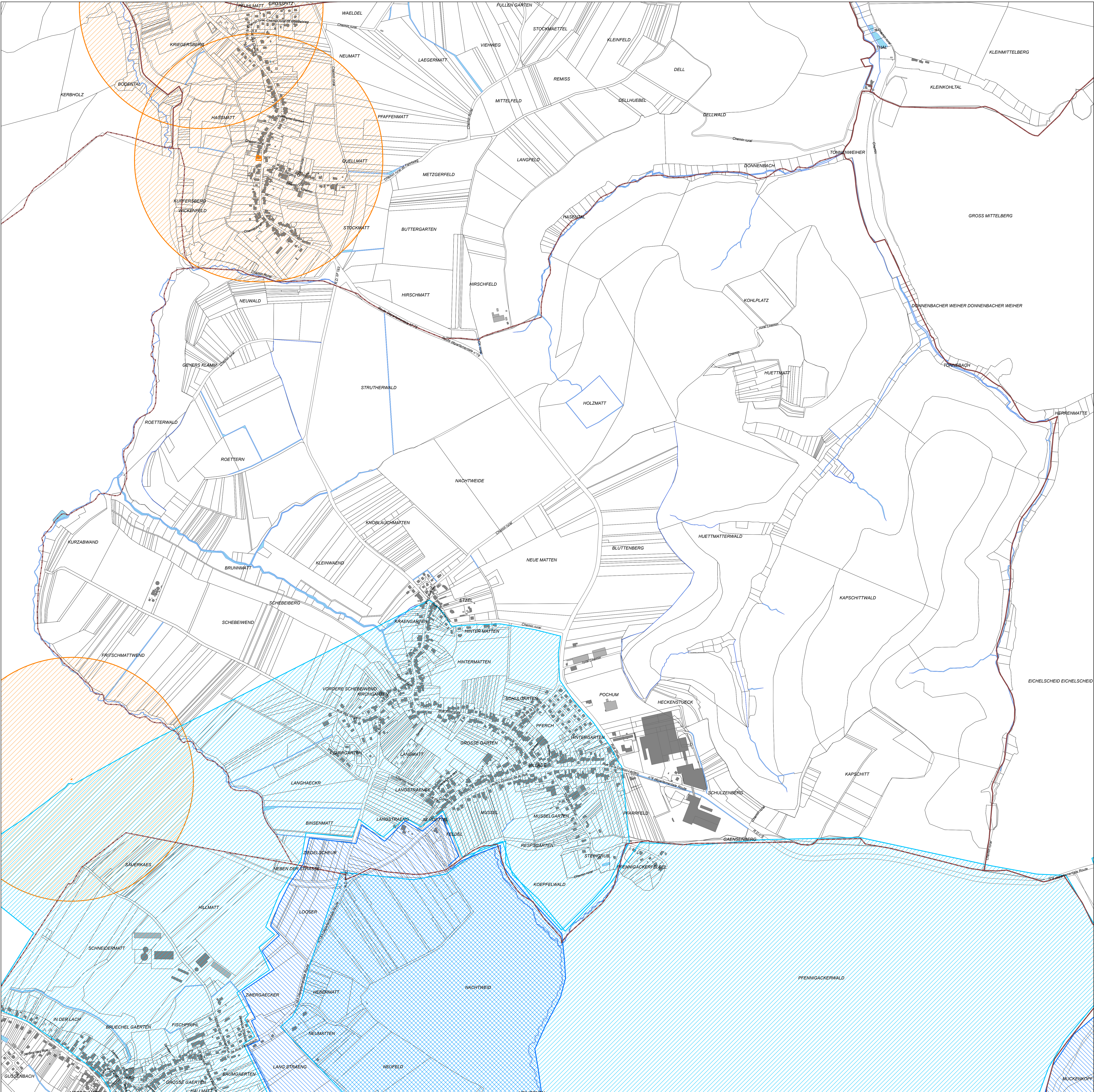
MISE A JOUR DES ANNEXES
Vu pour être annexé à l'Arrêté du Président
en date du 08/11/2022

A Bouxwiller, le
M. Patrick MICHEL, le Président

Le Président
Patrick MICHEL

conduite d'études :
OTE Ingénierie

1:7 000

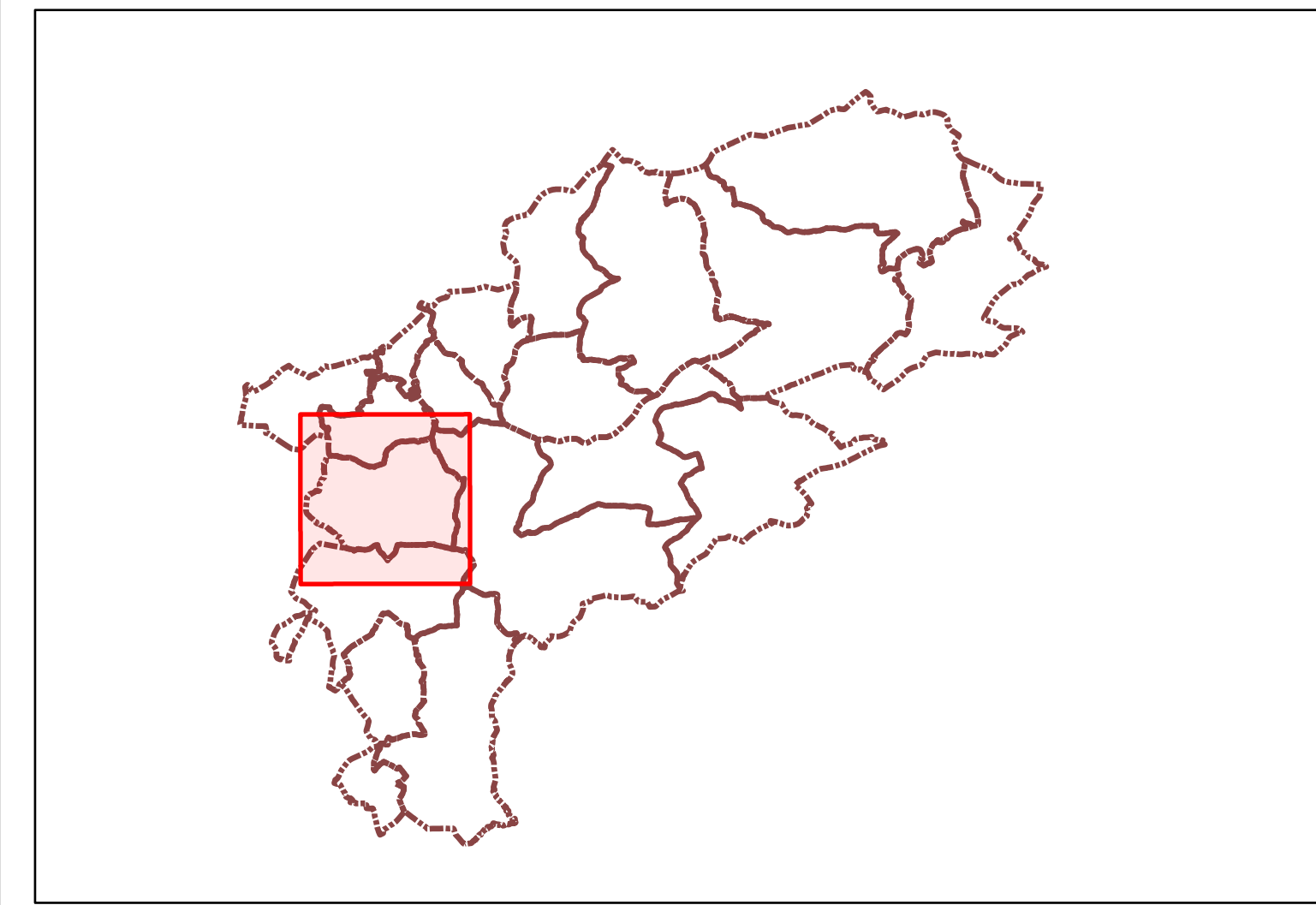


- AC1 - Monuments historiques**
 - monument historique
 - périmètre de protection
- AC2 - Sites inscrits et classés**
 - enceinte du site
- AS1 - Protection des eaux**
 - Périmètre de Protection Rapprochée
 - Périmètre de Protection Eloignée
 - point de captage
- I1 - Construction et exploitation de pipe-line d'intérêt général**
 - zone de passage
- I3 - Canalisations de gaz**
 - zone de passage
 - I3bis - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses
- I4 - Lignes électriques**
 - zone de passage
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels ou miniers**
 - enveloppe des zonages réglementaires
- PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
 - secteur de dégagement
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques**
 - zone d'exploitation
- T5 - Dégagement aéronautique**
 - hauteur de dégagement

Servitudes non représentées sur le plan (données non disponibles)

A5 - Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
EL7 - Servitude attachée à l'alignement des voies nationales, départementales et communales
I1 bis - Construction et exploitation de pipe-line
INT1 - Servitude instituée au voisinage des cimetières
JS1 - Servitude de protection des installations sportives
T1 - Servitude relative aux voies ferrées
T4 - Servitude aéronautique de balisage

Les représentations cartographiques des servitudes sont fournies à titre informatif. Elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs.



maître d'ouvrage :
**Communauté de communes
Hanau-La Petite Pierre**

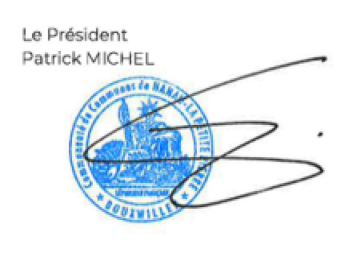
PLUi du Pays de la Petite Pierre

**SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
PLANCHE PETERSBACH**

PLUi approuvé par délibération du Conseil communautaire
en date du 06/02/2020.

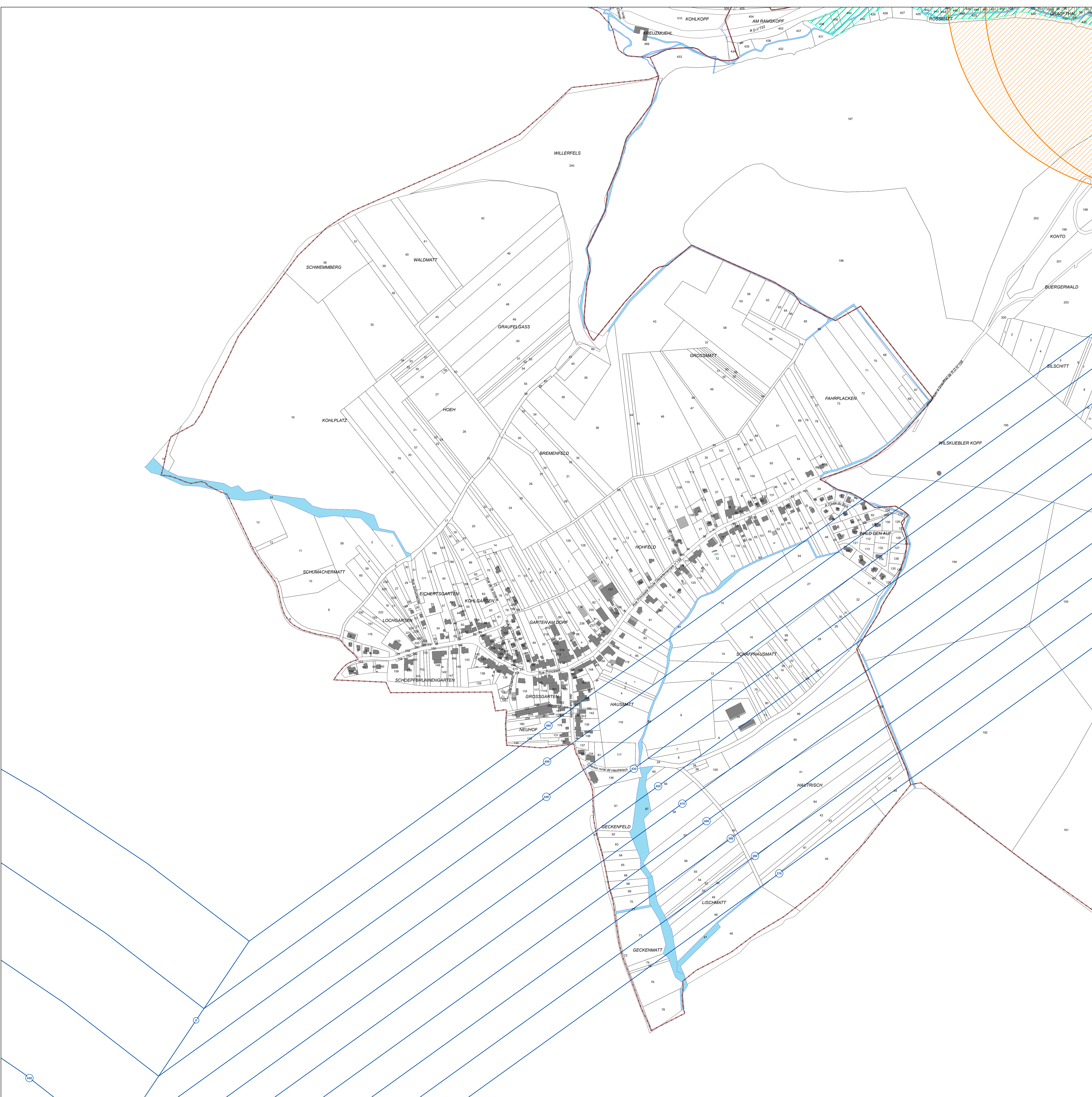
MISE A JOUR DES ANNEXES
Vu pour être annexé à l'Arrêté du Président
en date du 08/11/2022

A Bouxwiller, le
M. Patrick MICHEL, le Président


Le Président
Patrick MICHEL

conduite d'études :
OTE Ingénierie

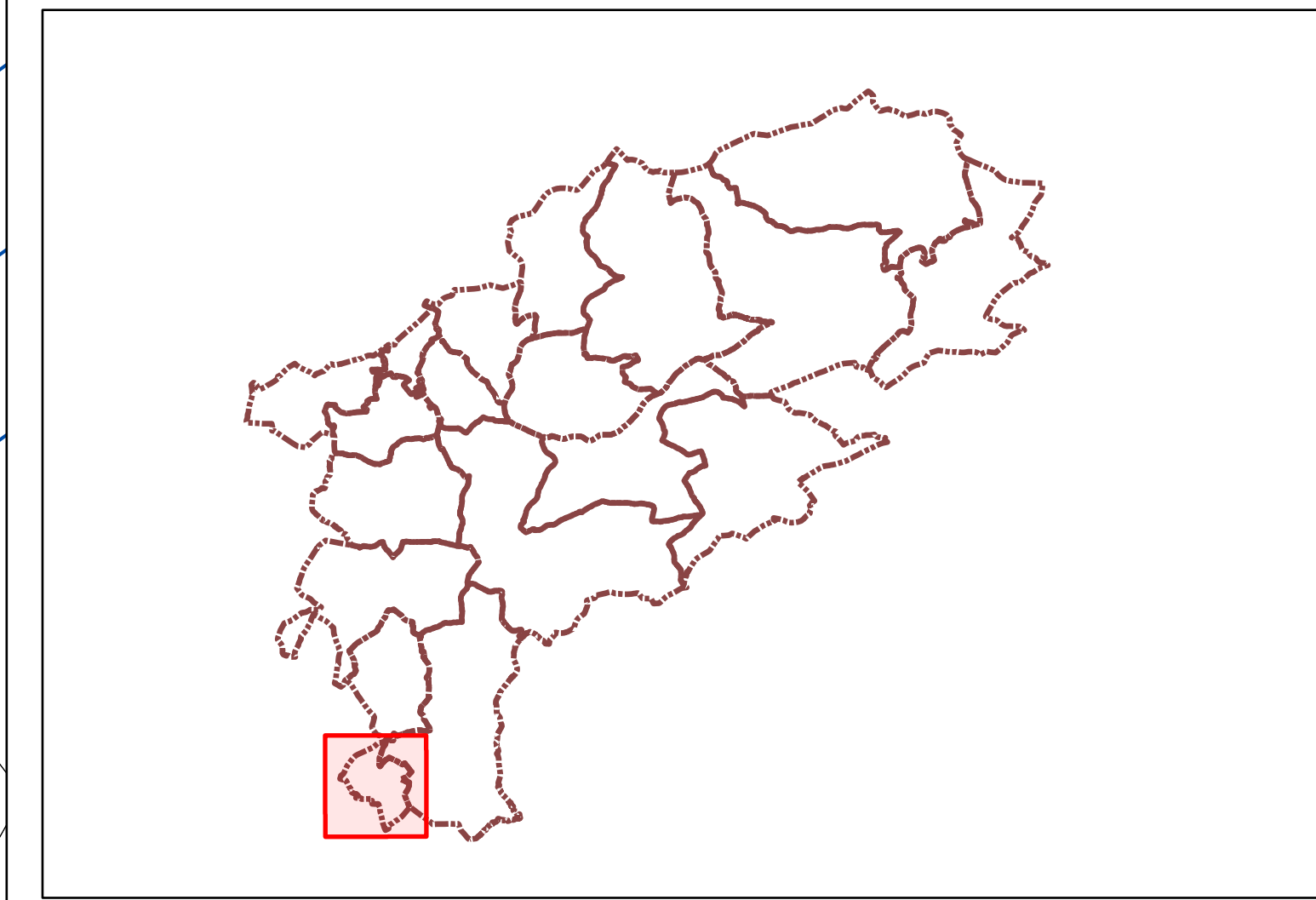

1:5 000



- AC1 - Monuments historiques**
 - monument historique
 - périètre de protection
- AC2 - Sites inscrits et classés**
 - enceinte du site
- AS1 - Protection des eaux**
 - Périètre de Protection Rapprochée
 - Périètre de Protection Eloignée
 - point de captage
- I1 - Construction et exploitation de pipe-line d'intérêt général**
 - zone de passage
- I3 - Canalisations de gaz**
 - zone de passage
 - I3bis - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses
- I4 - Lignes électriques**
 - zone de passage
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels ou miniers**
 - enveloppe des zonages réglementaires
- PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
 - secteur de dégagement
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques**
 - zone d'exploitation
- T5 - Dégagement aéronautique**
 - hauteur de dégagement

Servitudes non représentées sur le plan (données non disponibles)
A5 - Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
EL7 - Servitude attachée à l'alignement des voies nationales, départementales et communales
I1 bis - Construction et exploitation de pipe-line
INT1 - Servitude instituée au voisinage des cimetières
JS11 - Servitude de protection des installations sportives
T1 - Servitude relative aux voies ferrées
T4 - Servitude aéronautique de balisage

Les représentations cartographiques des servitudes sont fournies à titre informatif. Elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs.



maître d'ouvrage :

**Communauté de communes
Hanau-La Petite Pierre**

PLUi du Pays de la Petite Pierre

**SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
PLANCHE PFALZWEYER**

PLUi approuvé par délibération du Conseil communautaire
en date du 06/02/2020.

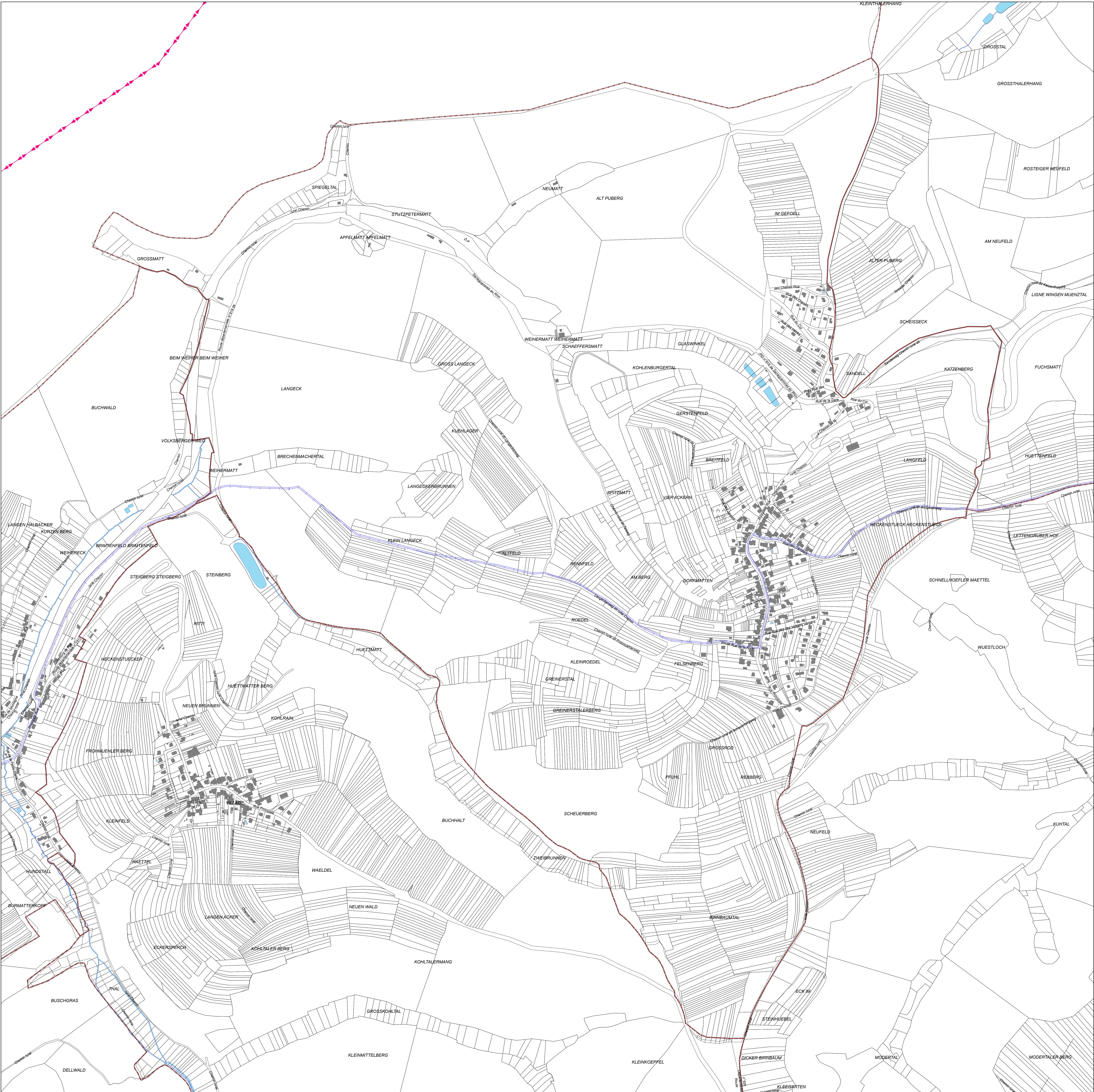
MISE A JOUR DES ANNEXES
Vu pour être annexé à l'Arrêté du Président
en date du 08/11/2022

A Bouxwiller, le
M. Patrick MICHEL, le Président

Le Président
Patrick MICHEL

conduite d'études :
OTE Ingénierie

1:3 000

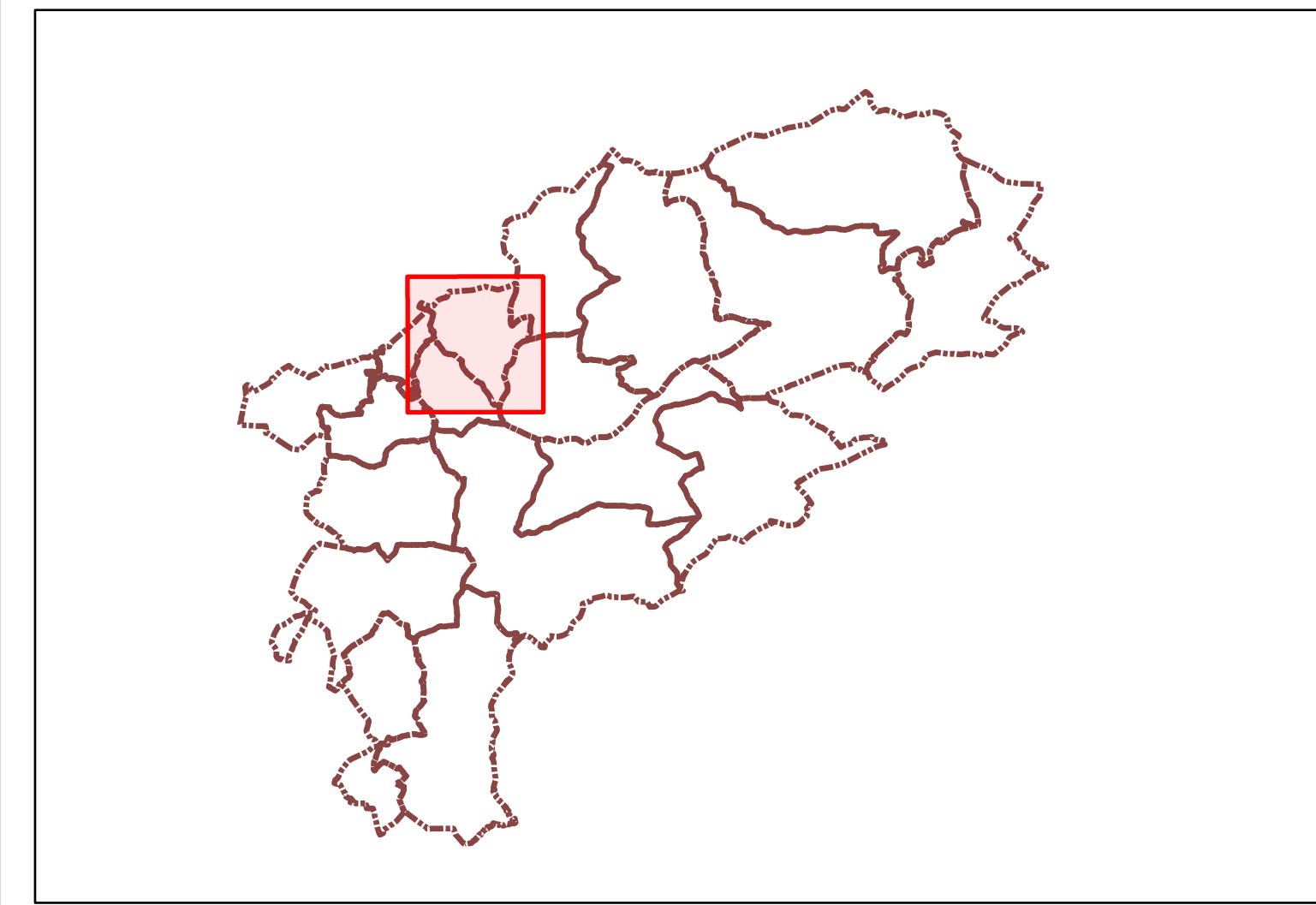


- AC1 - Monuments historiques**
 - monument historique
 - périètre de protection
- AC2 - Sites inscrits et classés**
 - enceinte du site
- AS1 - Protection des eaux**
 - Périètre de Protection Rapprochée
 - Périètre de Protection Eloignée
 - point de captage
- I1 - Construction et exploitation de pipe-line d'intérêt général**
 - zone de passage
- I3 - Canalisations de gaz**
 - zone de passage
 - I3bis - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses
- I4 - Lignes électriques**
 - zone de passage
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels ou miniers**
 - enveloppe des zonages réglementaires
- PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
 - secteur de dégagement
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques**
 - zone d'exploitation
- T5 - Dégagement aéronautique**
 - hauteur de dégagement

Servitudes non représentées sur le plan (données non disponibles)

A5 - Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
EL7 - Servitude attachée à l'alignement des voies nationales, départementales et communales
I1 bis - Construction et exploitation de pipe-line
INT1 - Servitude instituée au voisinage des cimetières
JS1 - Servitude de protection des installations sportives
T1 - Servitude relative aux voix ferrées
T4 - Servitude aéronautique de balisage

Les représentations cartographiques des servitudes sont fournies à titre informatif. Elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs.



maître d'ouvrage :

**Communauté de communes
Hanau-La Petite Pierre**

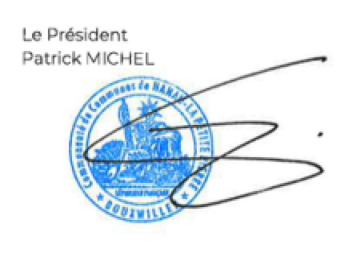
PLUi du Pays de la Petite Pierre

**SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
PLANCHE PUBERG**

PLUi approuvé par délibération du Conseil communautaire
en date du 06/02/2020.

MISE A JOUR DES ANNEXES
Vu pour être annexé à l'Arrêté du Président
en date du 08/11/2022

A Bouxwiller, le
M. Patrick MICHEL, le Président

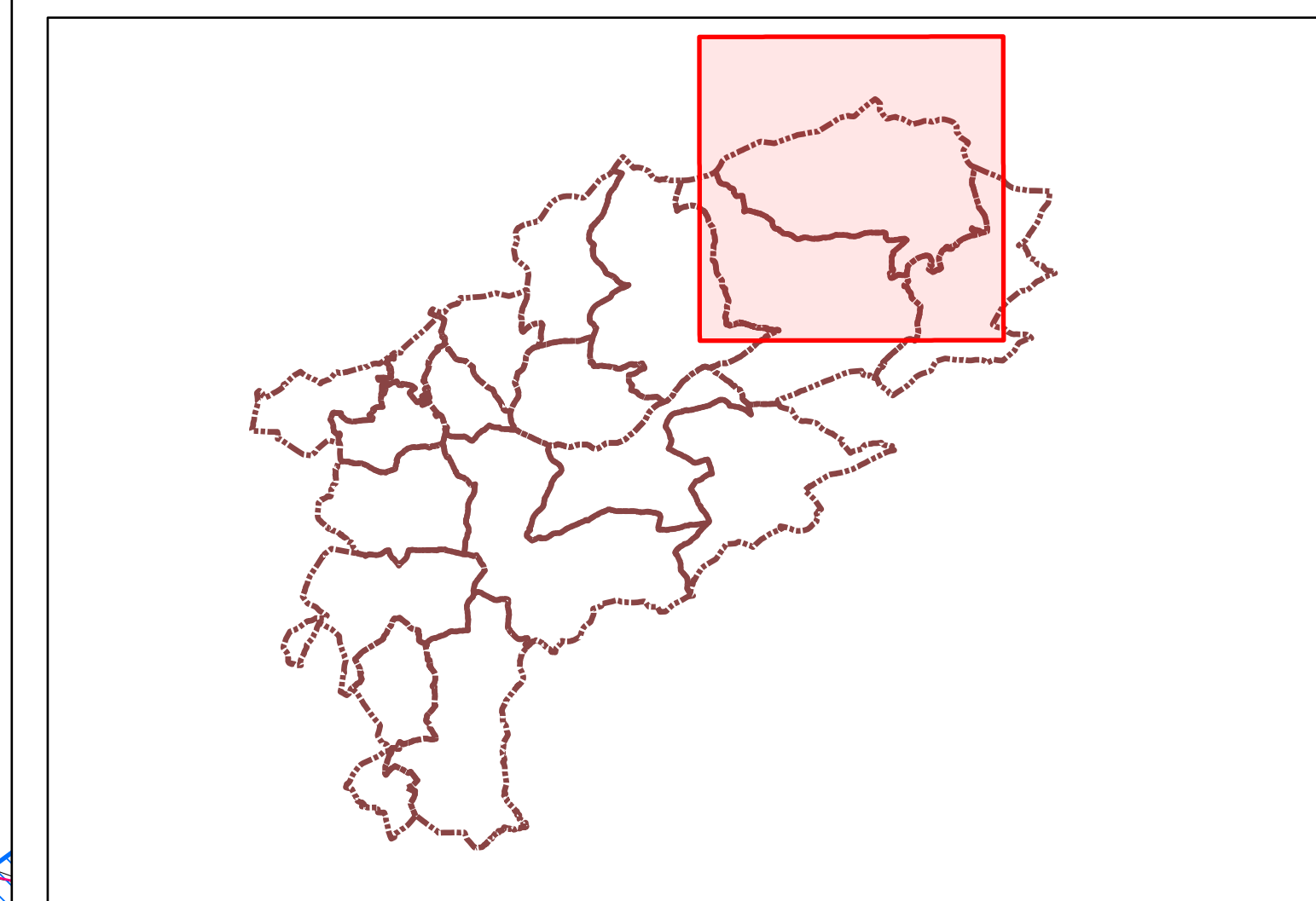
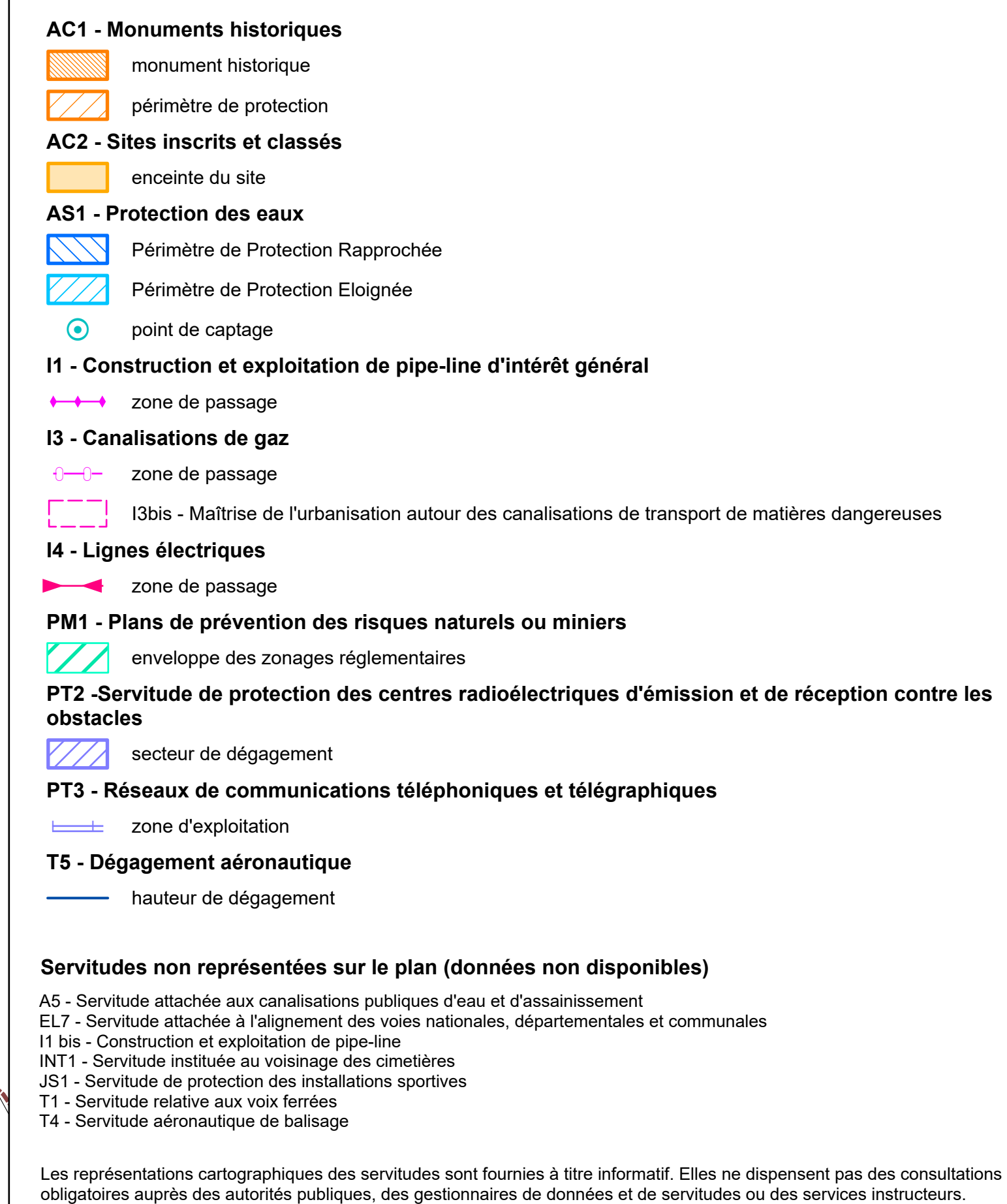


Le Président
Patrick MICHEL

conduite d'études :
OTE Ingénierie

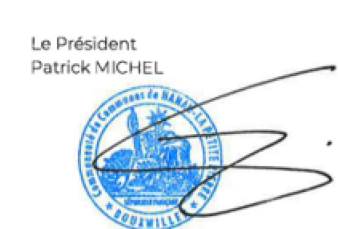


1:4 000

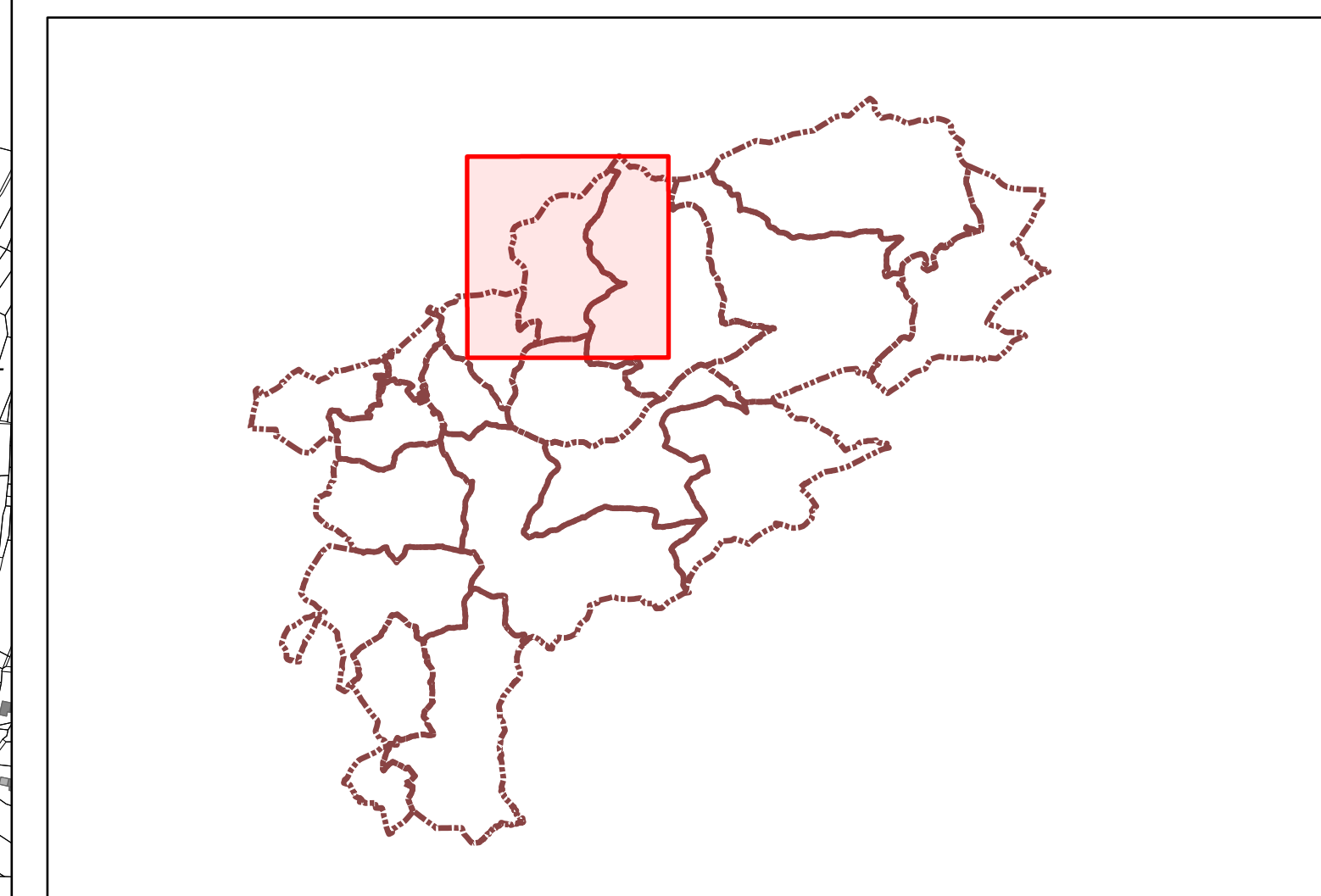
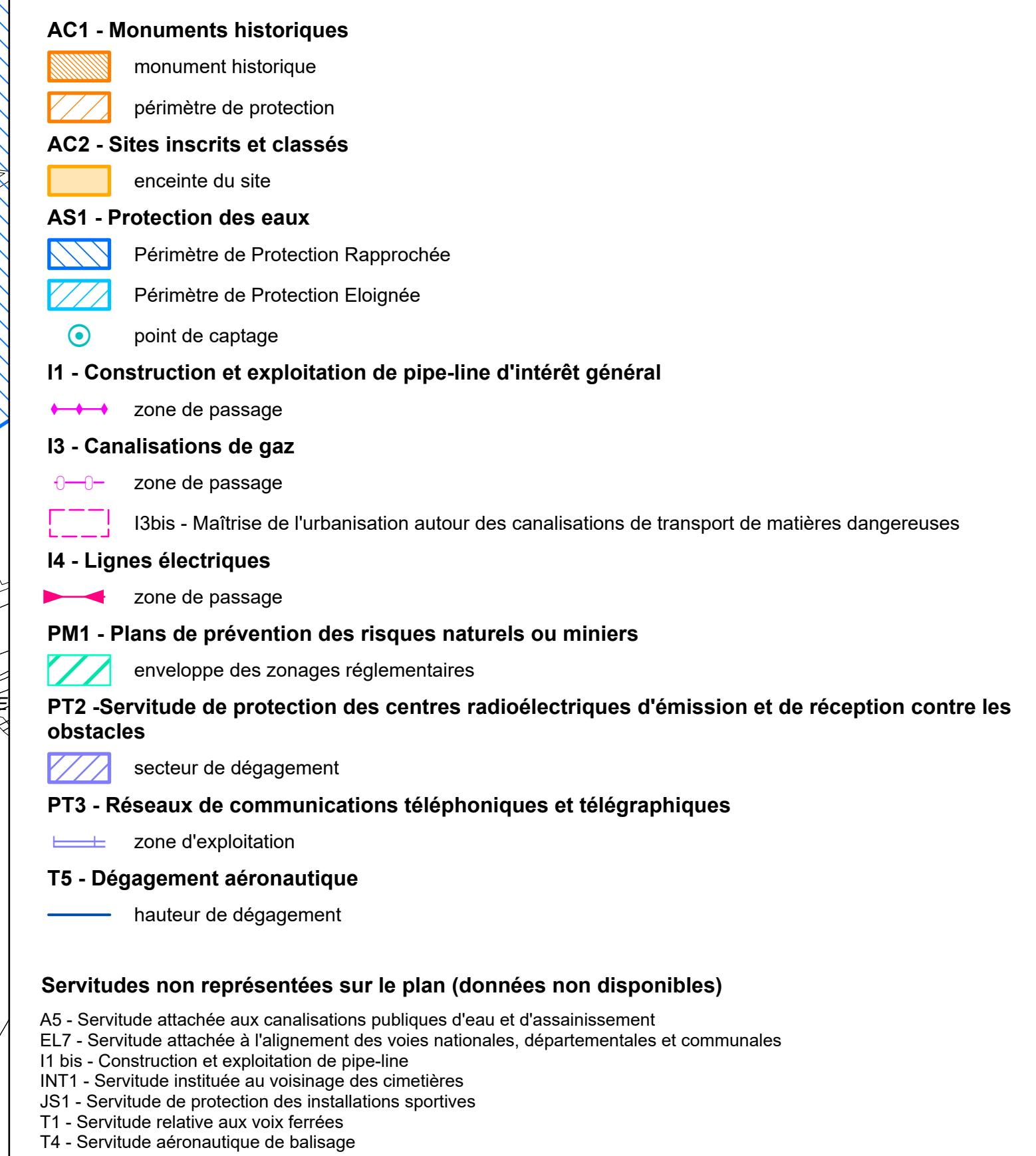
**PLUi du Pays de la Petite Pierre**

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE PLANCHE REIPERTSWILLER

A Bouxwiller, le
M. Patrick MICHEL, le Président



1:9 000



maître d'ouvrage :
**Communauté de communes
Hanau-La Petite Pierre**

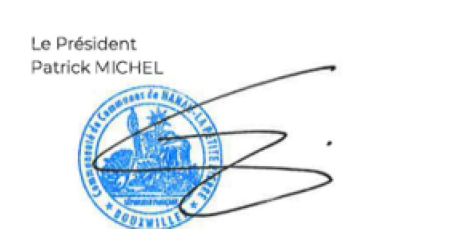
PLUi du Pays de la Petite Pierre

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE PLANCHE ROSTEIG

PLUi approuvé par délibération du Conseil communautaire
en date du 06/02/2020.

MISE A JOUR DES ANNEXES
Vu pour être annexé à l'Arrêté du Président
en date du 08/11/2022

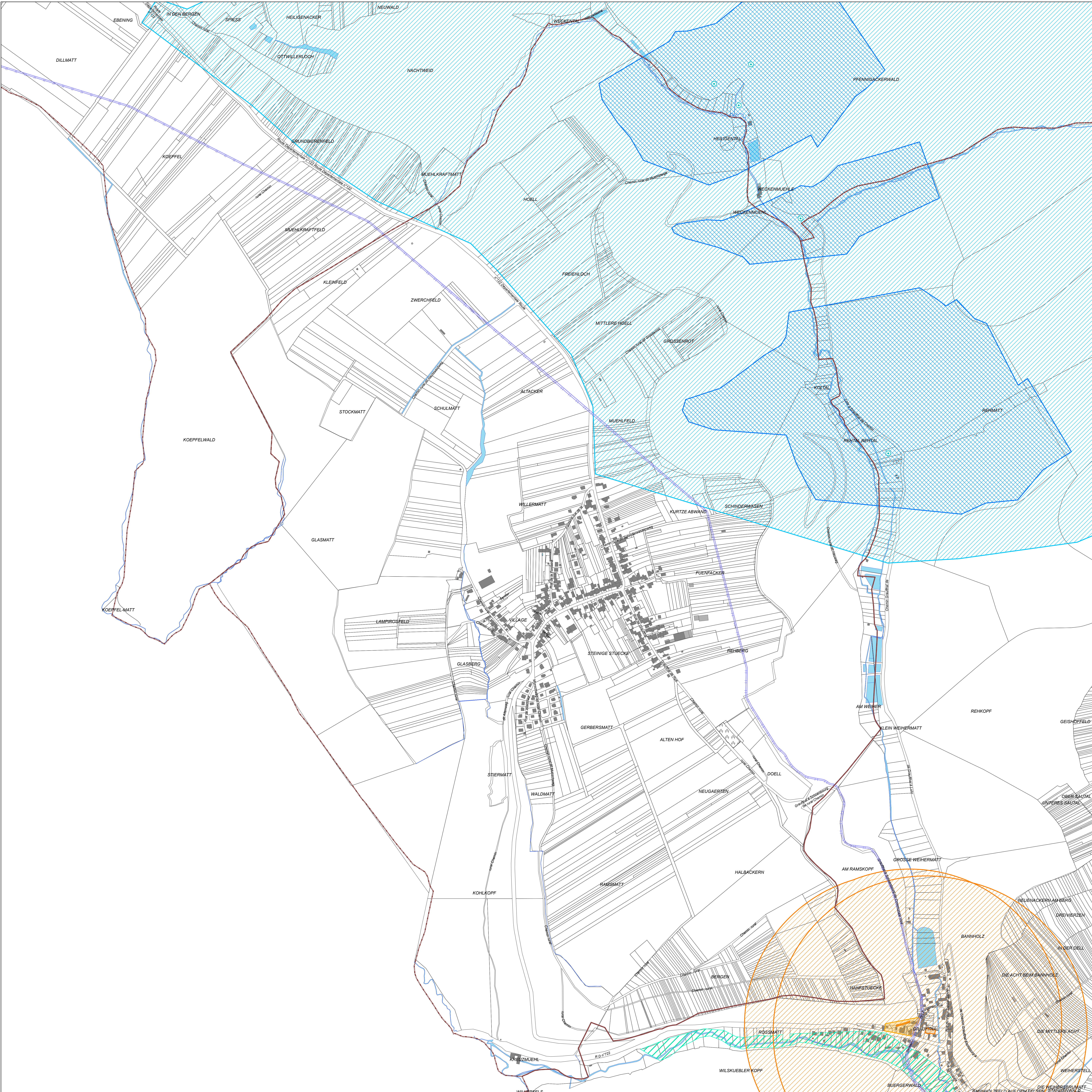
A Bouxwiller, le
M. Patrick MICHEL, le Président



conduite d'études :
OTE Ingénierie



1:6 000



AC1 - Monuments historiques

monument historique

périmètre de protection

AC2 - Sites inscrits et classés

enceinte du site

AS1 - Protection des eaux

Périmètre de Protection Rapprochée

Périmètre de Protection Eloignée

point de captage

I1 - Construction et exploitation de pipe-line d'intérêt général

zone de passage

I3 - Canalisations de gaz

zone de passage

I3bis - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses

I4 - Lignes électriques

zone de passage

PM1 - Plans de prévention des risques naturels ou miniers

enveloppe des zonages réglementaires

PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

secteur de dégagement

PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

zone d'exploitation

T5 - Dégagement aéronautique

hauteur de dégagement

Servitudes non représentées sur le plan (données non disponibles)

A5 - Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement

I1 bis - Construction et exploitation de pipe-line

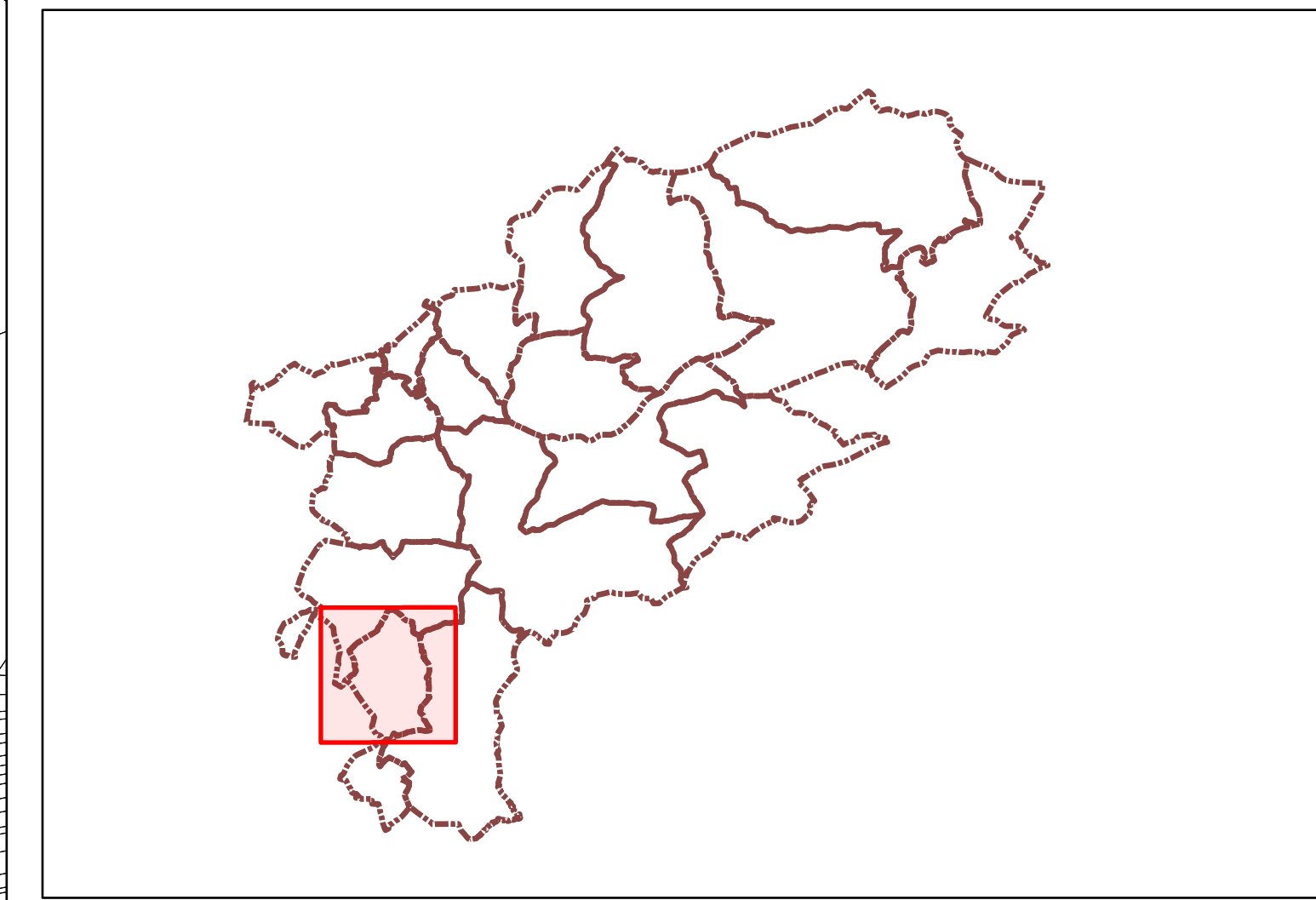
INT1 - Servitude instituée au voisinage des cimetières

JS1 - Servitude de protection des installations sportives

T1 - Servitude relative aux voies ferrées

T4 - Servitude aéronautique de balisage

Les représentations cartographiques des servitudes sont fournies à titre informatif. Elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs.



maître d'ouvrage :

Communauté de communes
Hanau-La Petite Pierre

PLUi du Pays de la Petite Pierre

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
PLANCHE SCHÖNBOURG

PLUi approuvé par délibération du Conseil communautaire
en date du 06/02/2020.

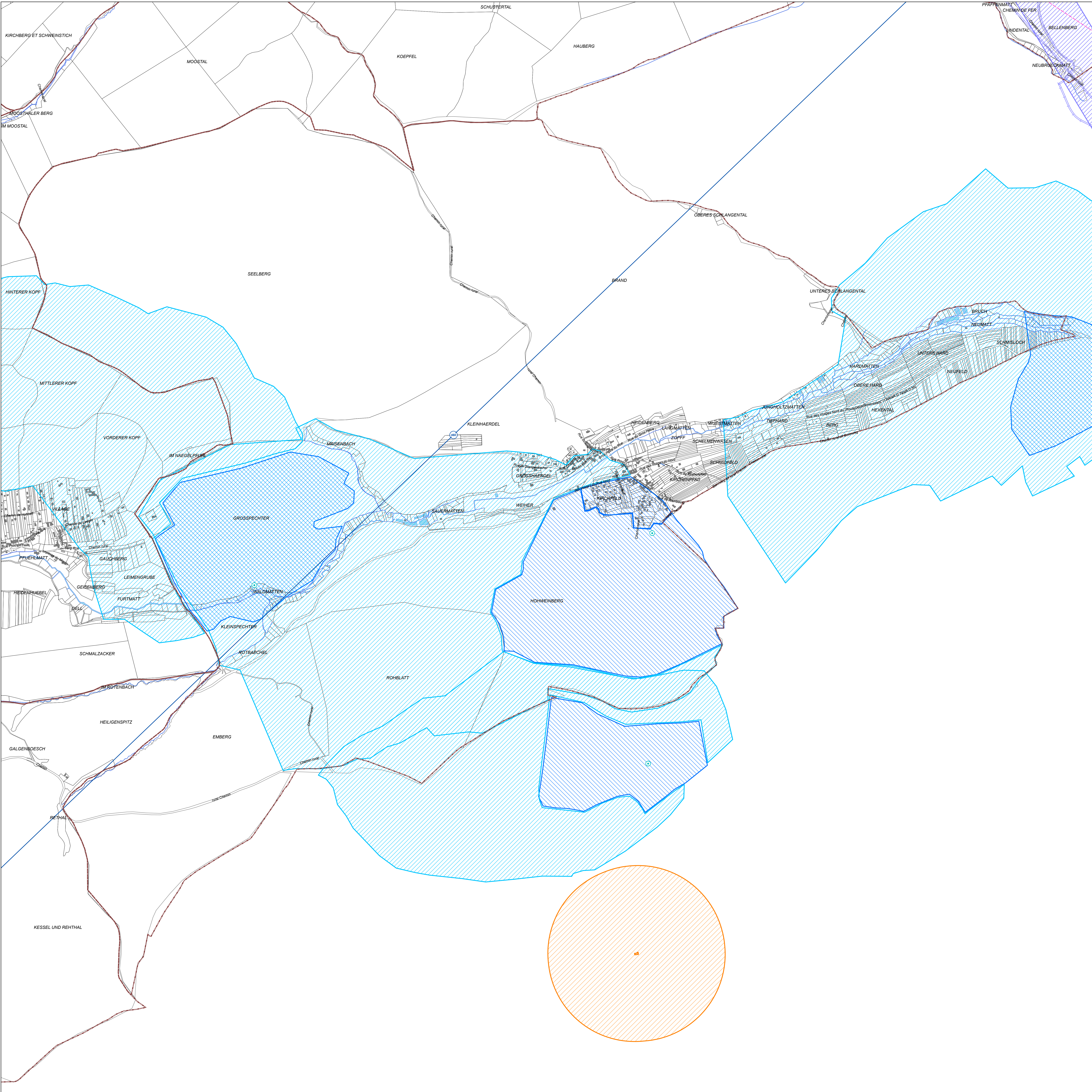
MISE A JOUR DES ANNEXES
Vu pour être annexé à l'Arrêté du Président
en date du 08/11/2022

A Bouxwiller, le
M. Patrick MICHEL, le Président

Le Président
Patrick MICHEL

conduite d'études :
OTE Ingénierie

1:4 000



AC1 - Monuments historiques

- monument historique
- périmètre de protection

AC2 - Sites inscrits et classés

- enceinte du site

AS1 - Protection des eaux

- Périmètre de Protection Rapprochée
- Périmètre de Protection Eloignée
- point de captage

I1 - Construction et exploitation de pipe-line d'intérêt général

- zone de passage

I3 - Canalisations de gaz

- zone de passage
- I3bis - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses

I4 - Lignes électriques

- zone de passage

PM1 - Plans de prévention des risques naturels ou miniers

- enveloppe des zonages réglementaires

PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

- secteur de dégagement

PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

- zone d'exploitation

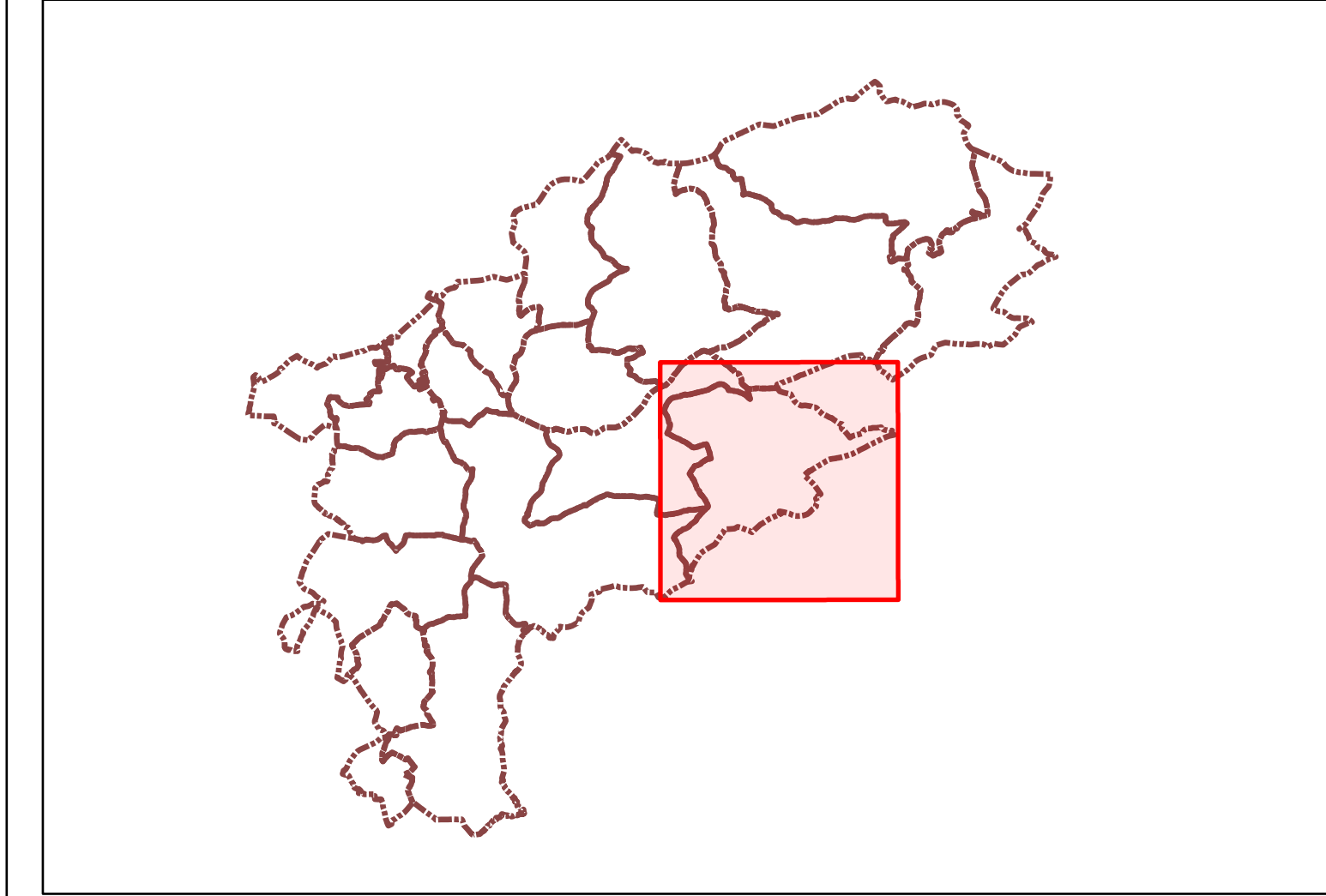
T5 - Dégagement aéronautique

- hauteur de dégagement

Servitudes non représentées sur le plan (données non disponibles)

A5 - Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
EL7 - Servitude attachée à l'alignement des voies nationales, départementales et communales
I1 bis - Construction et exploitation de pipe-line
INT1 - Servitude instituée au voisinage des cimetières
JST1 - Servitude de protection des installations sportives
T1 - Servitude relative aux voies ferrées
T4 - Servitude aéronautique de balisage

Les représentations cartographiques des servitudes sont fournies à titre informatif. Elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs.



maître d'ouvrage :

**Communauté de communes
Hanau-La Petite Pierre**

PLUi du Pays de la Petite Pierre

**SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
PLANCHE SPARSBACH**

PLUi approuvé par délibération du Conseil communautaire
en date du 06/02/2020.

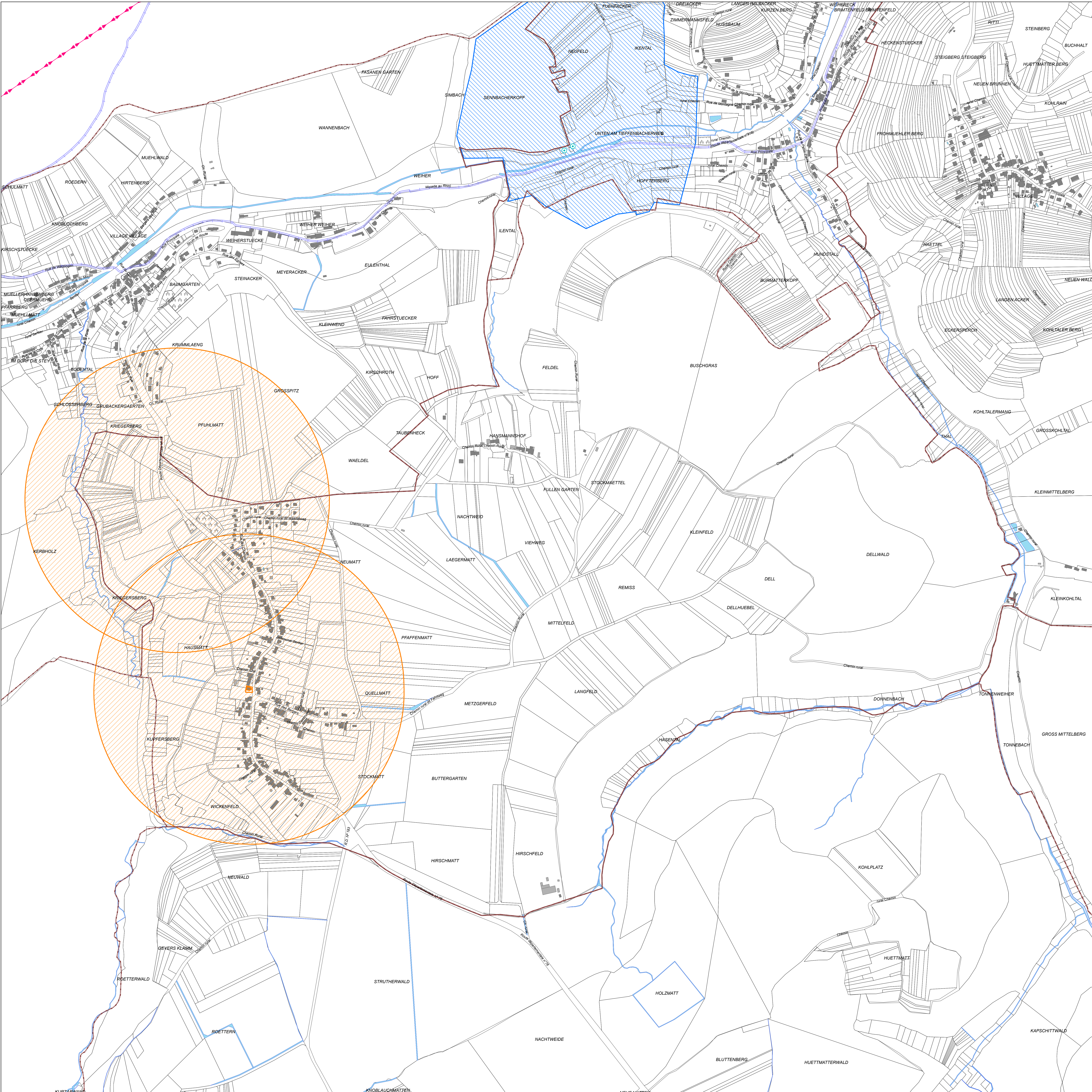
MISE A JOUR DES ANNEXES
Vu pour être annexé à l'Arrêté du Président
en date du 08/11/2022

A Bouxwiller, le
M. Patrick MICHEL, le Président

Le Président
Patrick MICHEL

conduite d'études :
OTE Ingénierie

1:7 000



AC1 - Monuments historiques

- monument historique
- périmètre de protection

AC2 - Sites inscrits et classés

- enceinte du site

AS1 - Protection des eaux

- Périmètre de Protection Rapprochée
- Périmètre de Protection Eloignée
- point de captage

I1 - Construction et exploitation de pipe-line d'intérêt général

- zone de passage

I3 - Canalisations de gaz

- zone de passage
- I3bis - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses

I4 - Lignes électriques

- zone de passage

PM1 - Plans de prévention des risques naturels ou miniers

- enveloppe des zonages réglementaires

PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

- secteur de dégagement

PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

- zone d'exploitation

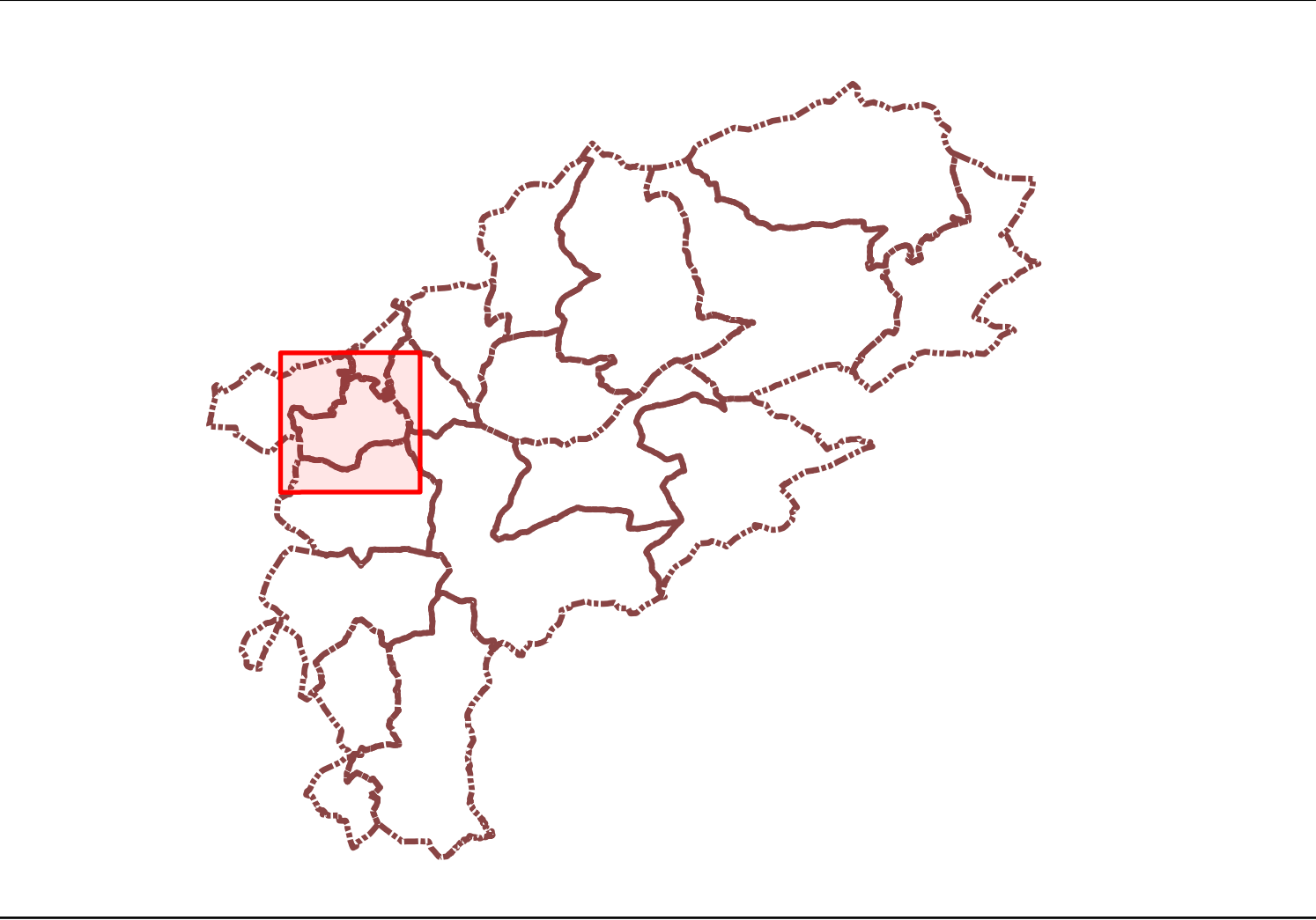
T5 - Dégagement aéronautique

- hauteur de dégagement

Servitudes non représentées sur le plan (données non disponibles)

- A5 - Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
- EL7 - Servitude attachée à l'alignement des voies nationales, départementales et communales
- I1 bis - Construction et exploitation de pipe-line
- INT1 - Servitude instituée au voisinage des cimetières
- JS1 - Servitude de protection des installations sportives
- T1 - Servitude relative aux voies ferrées
- T4 - Servitude aéronautique de balisage

Les représentations cartographiques des servitudes sont fournies à titre informatif. Elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs.



maître d'ouvrage :
**Communauté de communes
Hanau-La Petite Pierre**

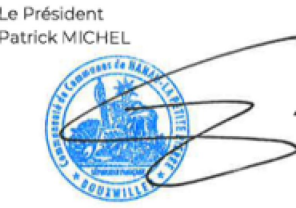
PLUi du Pays de la Petite Pierre

**SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
PLANCHE STRUTH**

PLUi approuvé par délibération du Conseil communautaire
en date du 06/02/2020.

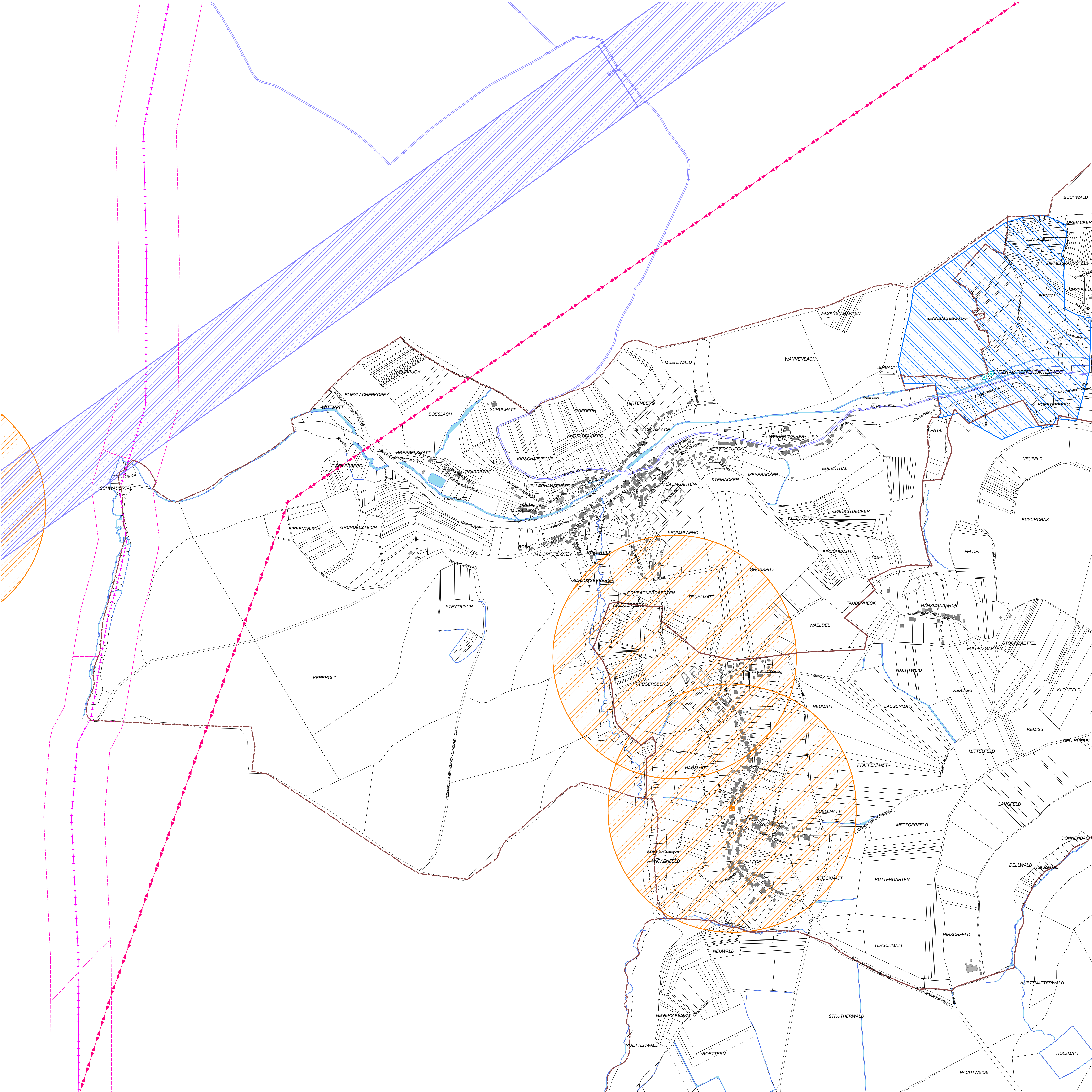
MISE A JOUR DES ANNEXES
Vu pour être annexé à l'Arrêté du Président
en date du 08/11/2022

A Bouxwiller, le
M. Patrick MICHEL, le Président



conduite d'études :
OTE Ingénierie



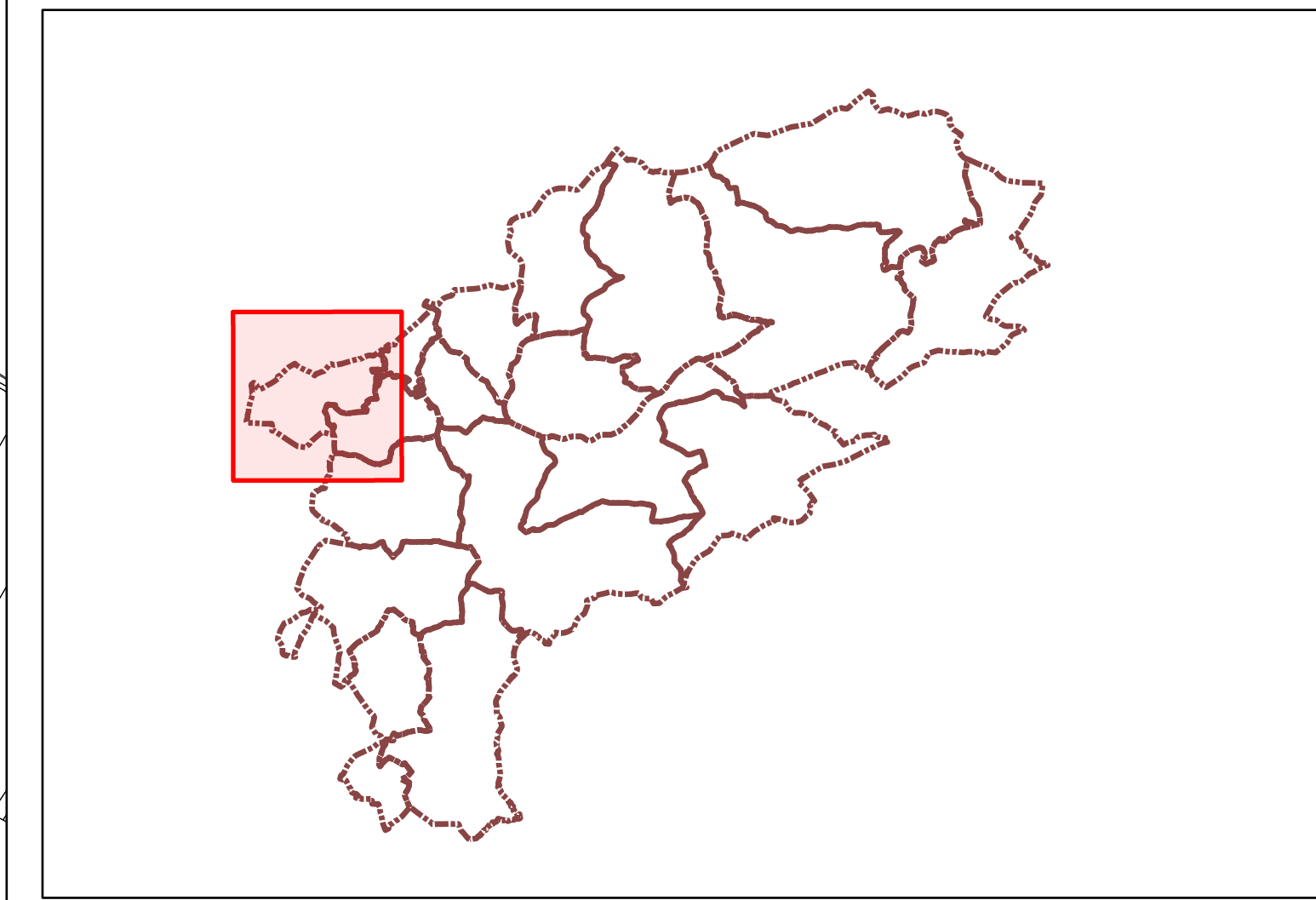


- AC1 - Monuments historiques**
 - monument historique
 - périmètre de protection
- AC2 - Sites inscrits et classés**
 - enceinte du site
- AS1 - Protection des eaux**
 - Périmètre de Protection Rapprochée
 - Périmètre de Protection Eloignée
 - point de captage
- I1 - Construction et exploitation de pipe-line d'intérêt général**
 - zone de passage
- I3 - Canalisations de gaz**
 - zone de passage
 - I3bis - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses
- I4 - Lignes électriques**
 - zone de passage
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels ou miniers**
 - enveloppe des zonages réglementaires
- PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
 - secteur de dégagement
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques**
 - zone d'exploitation
- T5 - Dégagement aéronautique**
 - hauteur de dégagement

Servitudes non représentées sur le plan (données non disponibles)

A5 - Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
EL7 - Servitude attachée à l'alignement des voies nationales, départementales et communales
I1 bis - Construction et exploitation de pipe-line
INT1 - Servitude instituée au voisinage des cimetières
JS1 - Servitude de protection des installations sportives
T1 - Servitude relative aux voies ferrées
T4 - Servitude aéronautique de balisage

Les représentations cartographiques des servitudes sont fournies à titre informatif. Elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs.



maître d'ouvrage :

**Communauté de communes
Hanau-La Petite Pierre**

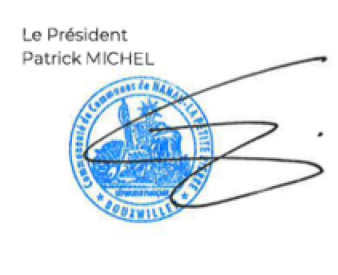
PLUi du Pays de la Petite Pierre

**SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
PLANCHE TIEFFENBACH**

PLUi approuvé par délibération du Conseil communautaire
en date du 06/02/2020.

MISE A JOUR DES ANNEXES
Vu pour être annexé à l'Arrêté du Président
en date du 08/11/2022

A Bouxwiller, le
M. Patrick MICHEL, le Président

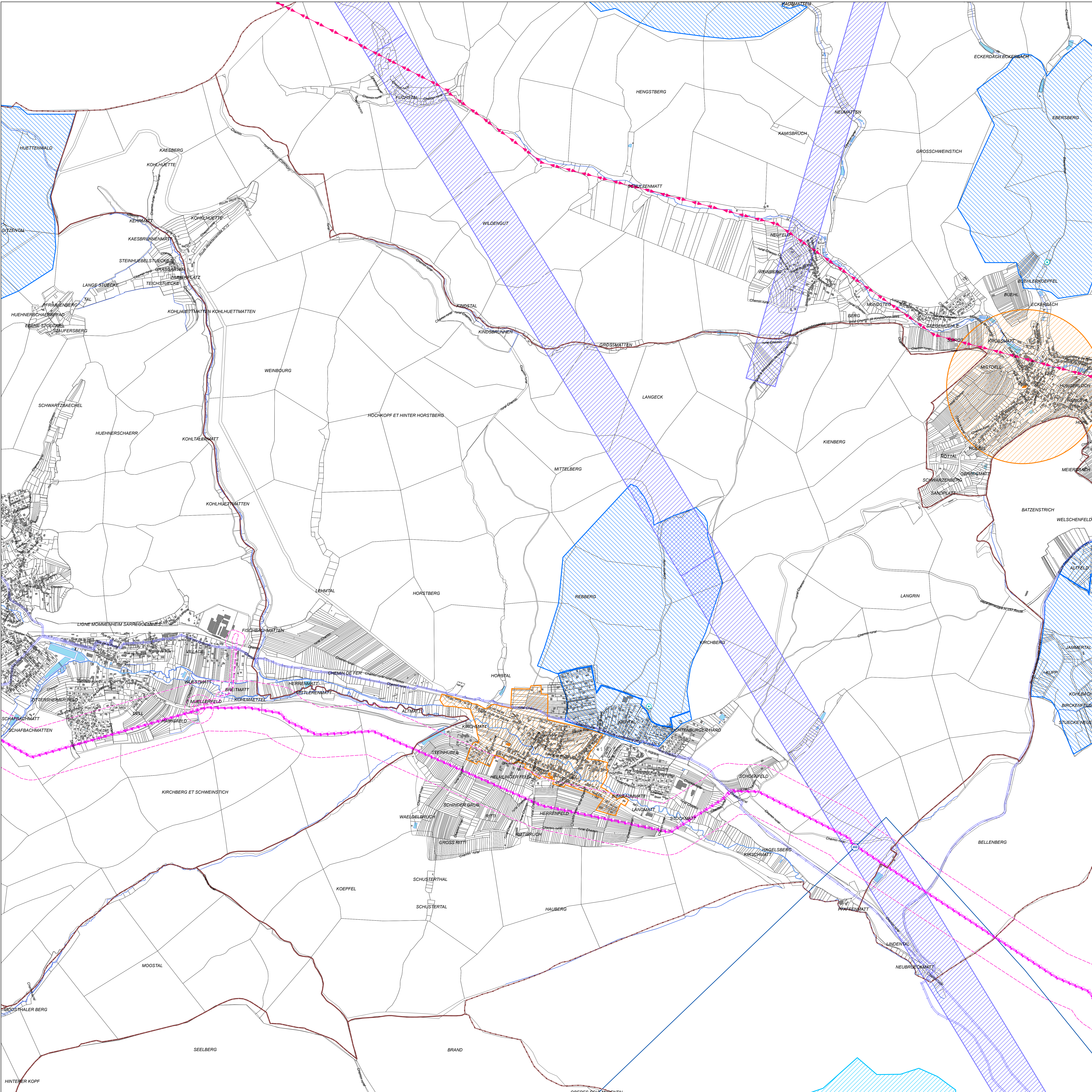


Le Président
Patrick MICHEL

conduite d'études :
OTE Ingénierie



1:5 000

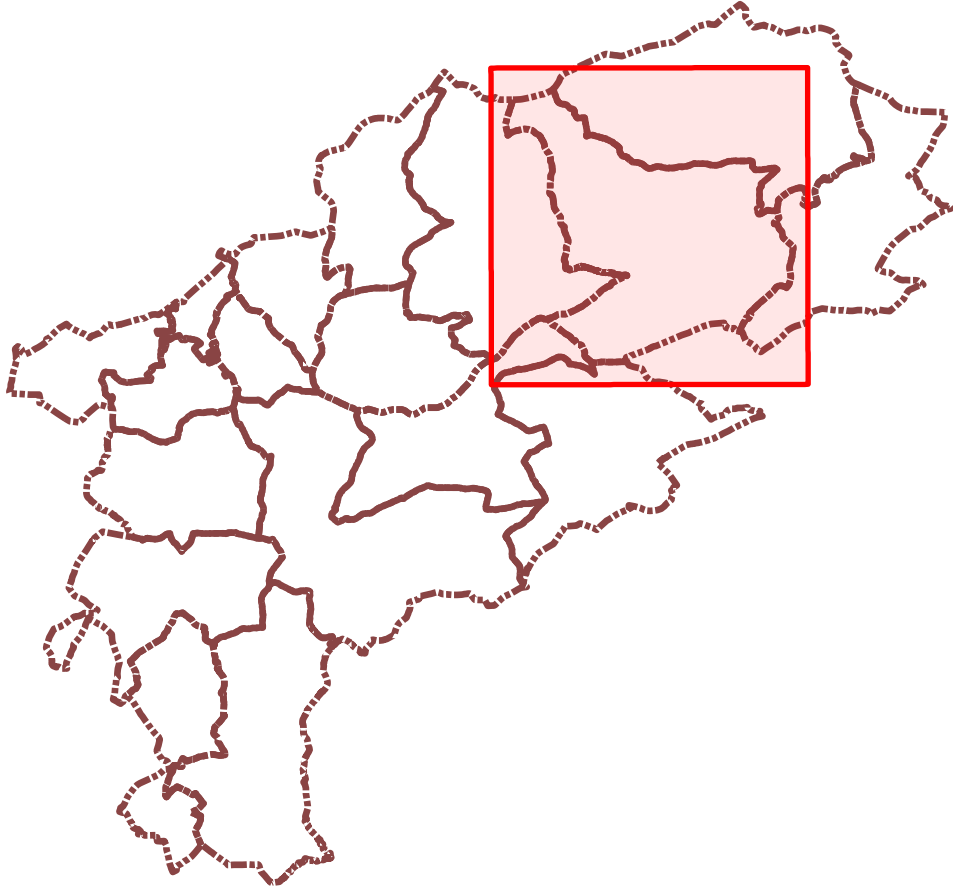


- AC1 - Monuments historiques**
- monument historique
 - périmètre de protection
- AC2 - Sites inscrits et classés**
- enceinte du site
- AS1 - Protection des eaux**
- Périmètre de Protection Rapprochée
 - Périmètre de Protection Eloignée
 - point de captage
- I1 - Construction et exploitation de pipe-line d'intérêt général**
- zone de passage
- I3 - Canalisations de gaz**
- zone de passage
 - I3bis - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses
- I4 - Lignes électriques**
- zone de passage
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels ou miniers**
- enveloppe des zonages réglementaires
- PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
- secteur de dégagement
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques**
- zone d'exploitation
- T5 - Dégagement aéronautique**
- hauteur de dégagement

Servitudes non représentées sur le plan (données non disponibles)

A5 - Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
EL7 - Servitude attachée à l'alignement des voies nationales, départementales et communales
I1 bis - Construction et exploitation de pipe-line
INT1 - Servitude instituée au voisinage des cimetières
JS1 - Servitude de protection des installations sportives
T1 - Servitude relative aux voies ferrées
T4 - Servitude aéronautique de balisage

Les représentations cartographiques des servitudes sont fournies à titre informatif. Elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs.



maître d'ouvrage :
**Communauté de communes
Hanau-La Petite Pierre**

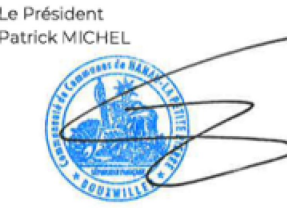
PLUi du Pays de la Petite Pierre

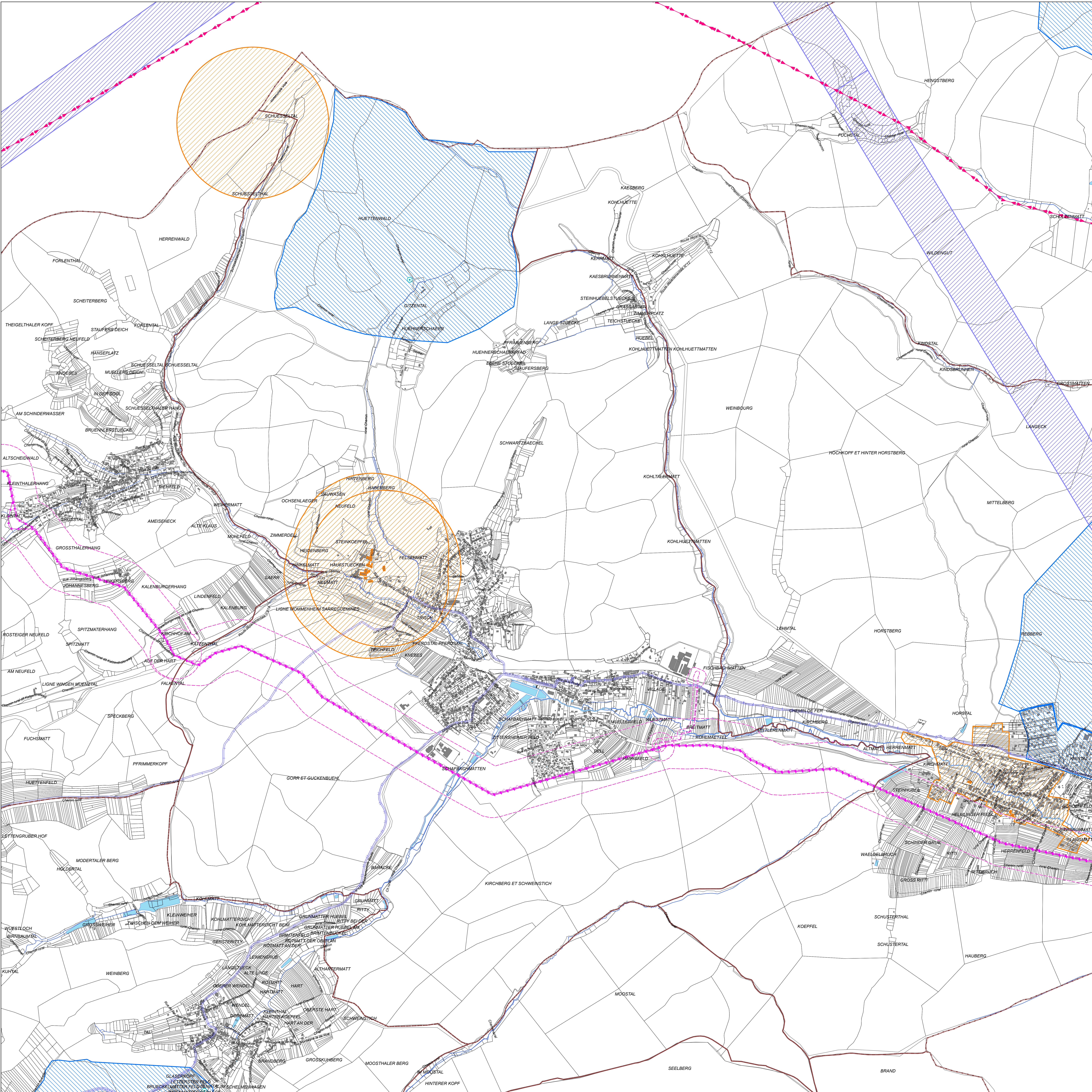
**SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
PLANCHE WIMMENAU**

PLUi approuvé par délibération du Conseil communautaire
en date du 06/02/2020.

MISE A JOUR DES ANNEXES
Vu pour être annexé à l'Arrêté du Président
en date du 08/11/2022

A Bouxwiller, le
M. Patrick MICHEL, le Président



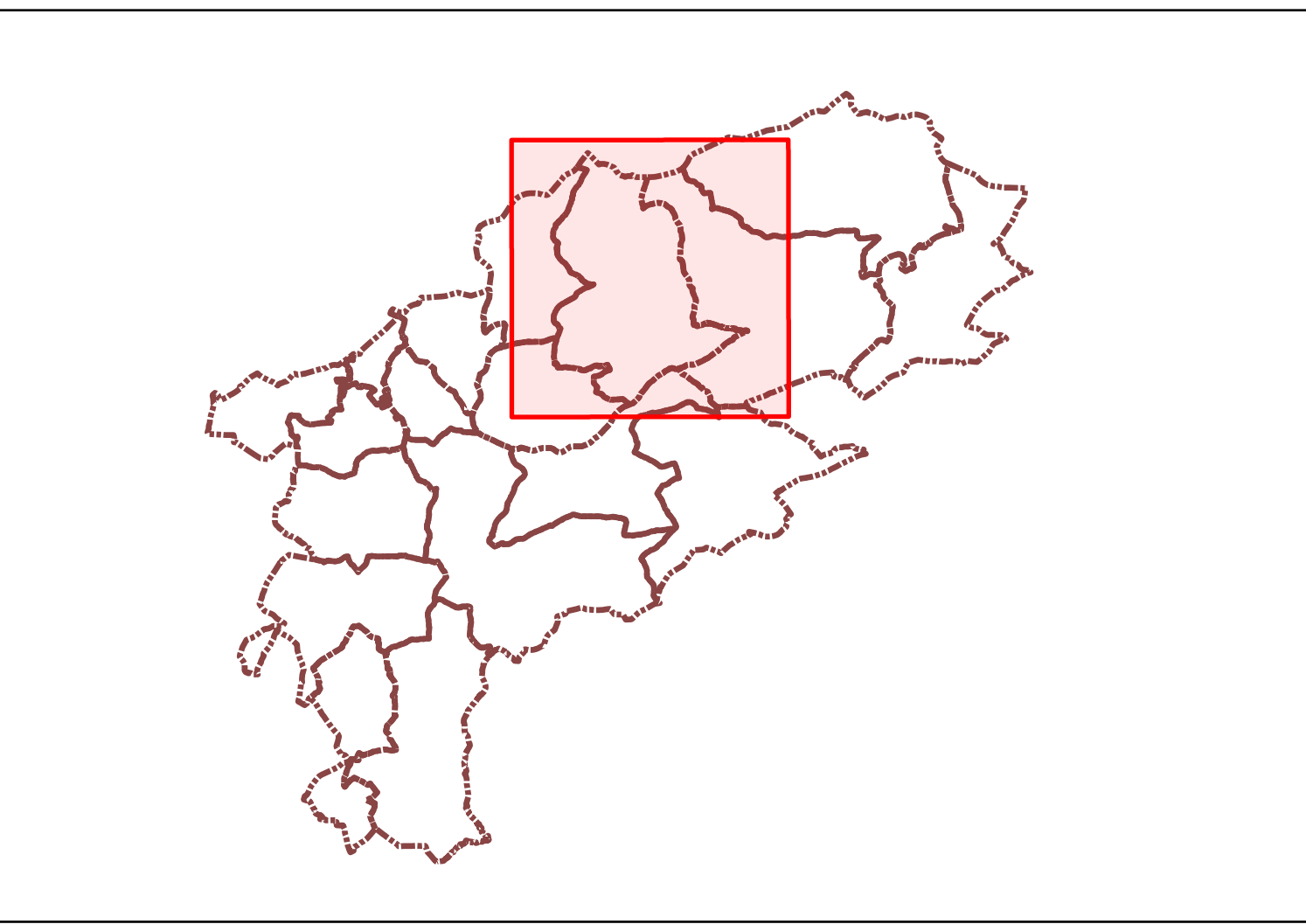


- AC1 - Monuments historiques**
- monument historique
 - périmètre de protection
- AC2 - Sites inscrits et classés**
- enceinte du site
- AS1 - Protection des eaux**
- Périmètre de Protection Rapprochée
 - Périmètre de Protection Eloignée
 - point de captage
- I1 - Construction et exploitation de pipe-line d'intérêt général**
- zone de passage
- I3 - Canalisations de gaz**
- zone de passage
 - I3bis - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses
- I4 - Lignes électriques**
- zone de passage
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels ou miniers**
- enveloppe des zonages réglementaires
- PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
- secteur de dégagement
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques**
- zone d'exploitation
- T5 - Dégagement aéronautique**
- hauteur de dégagement

Servitudes non représentées sur le plan (données non disponibles)

A5 - Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
EL7 - Servitude attachée à l'alignement des voies nationales, départementales et communales
I1 bis - Construction et exploitation de pipe-line
INT1 - Servitude instituée au voisinage des cimetières
JST1 - Servitude de protection des installations sportives
T1 - Servitude relative aux voies ferrées
T4 - Servitude aéronautique de balisage

Les représentations cartographiques des servitudes sont fournies à titre informatif. Elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs.



maître d'ouvrage :
**Communauté de communes
Hanau-La Petite Pierre**

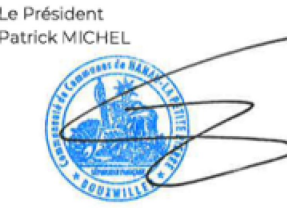
PLUi du Pays de la Petite Pierre

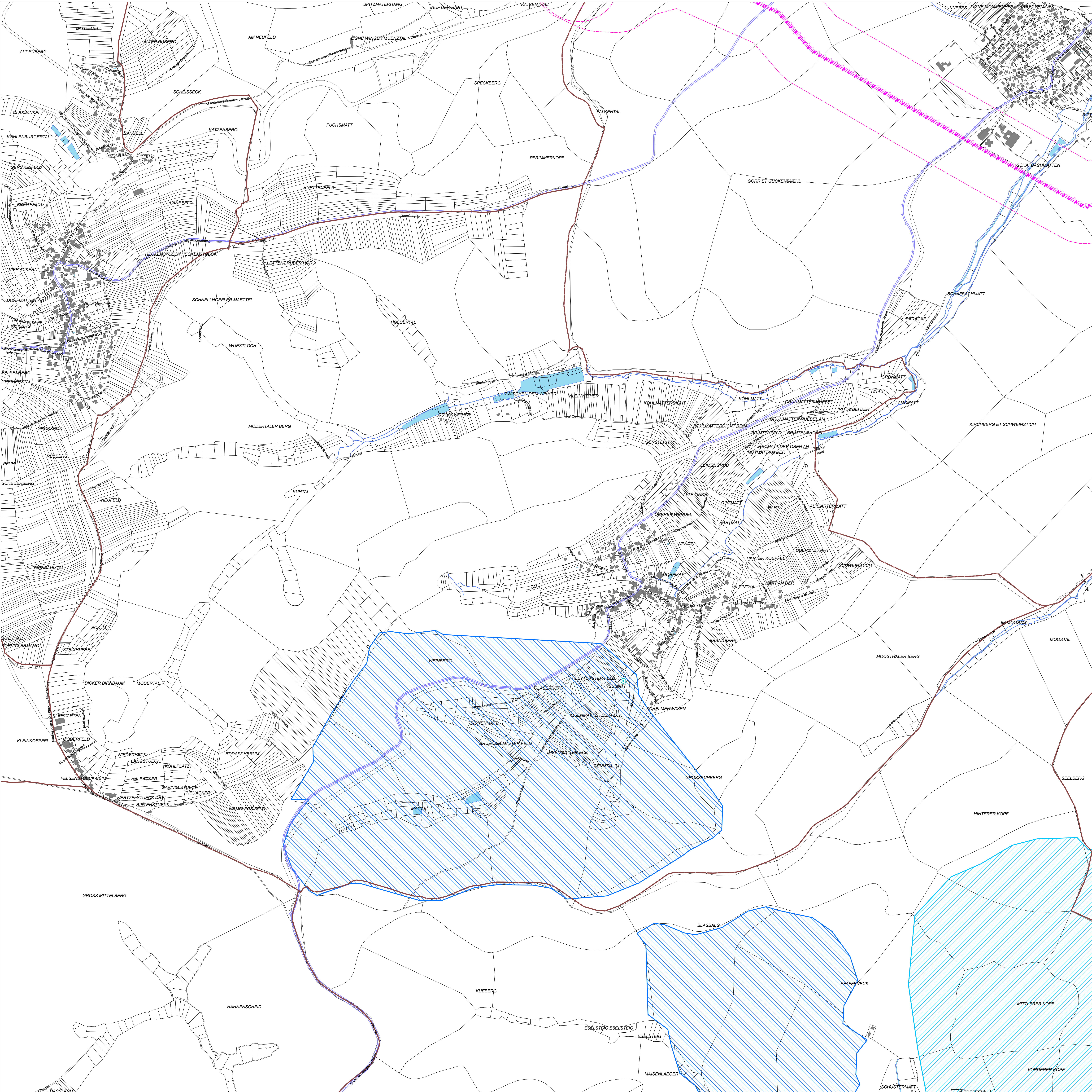
**SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
PLANCHE WINGEN-SUR-MODER**

PLUi approuvé par délibération du Conseil communautaire
en date du 06/02/2020.

MISE A JOUR DES ANNEXES
Vu pour être annexé à l'Arrêté du Président
en date du 08/11/2022

A Bouxwiller, le
M. Patrick MICHEL, le Président





AC1 - Monuments historiques

- monument historique
- périmètre de protection

AC2 - Sites inscrits et classés

- enceinte du site

AS1 - Protection des eaux

- Périmètre de Protection Rapprochée
- Périmètre de Protection Eloignée
- point de captage

I1 - Construction et exploitation de pipe-line d'intérêt général

- zone de passage

I3 - Canalisations de gaz

- zone de passage
- I3bis - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses

I4 - Lignes électriques

- zone de passage

PM1 - Plans de prévention des risques naturels ou miniers

- enveloppe des zonages réglementaires

PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

- secteur de dégagement

PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

- zone d'exploitation

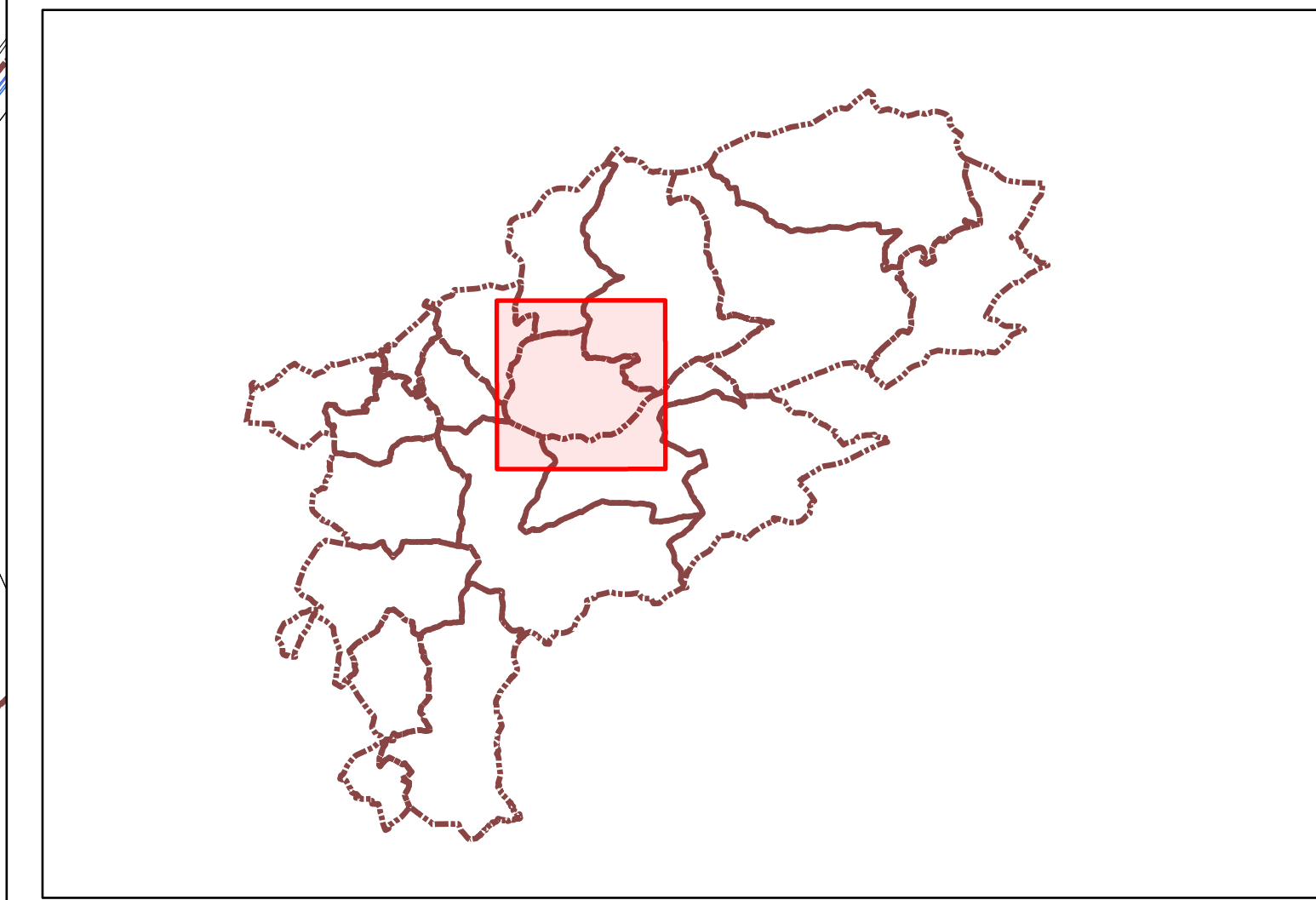
T5 - Dégagement aéronautique

- hauteur de dégagement

Servitudes non représentées sur le plan (données non disponibles)

A5 - Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
EL7 - Servitude attachée à l'alignement des voies nationales, départementales et communales
I1 bis - Construction et exploitation de pipe-line
INT1 - Servitude instituée au voisinage des cimetières
JS11 - Servitude de protection des installations sportives
T1 - Servitude relative aux voies ferrées
T4 - Servitude aéronautique de balisage

Les représentations cartographiques des servitudes sont fournies à titre informatif. Elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs.



maître d'ouvrage :

**Communauté de communes
Hanau-La Petite Pierre**

PLUi du Pays de la Petite Pierre

**SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
PLANCHE ZITTERSHEIM**

PLUi approuvé par délibération du Conseil communautaire
en date du 06/02/2020.

MISE A JOUR DES ANNEXES
Vu pour être annexé à l'Arrêté du Président
en date du 08/11/2022

A Bouxwiller, le
M. Patrick MICHEL, le Président

Le Président
Patrick MICHEL

conduite d'études :
OTE Ingénierie

1:5 000